

L'Union des Cantons de l'Est

ZRPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

63me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 31 JANVIER 1929

No. 8

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne . . . 30 centes
Insertions supplémentaires . . .
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centes la ligne.

TRENTE ANS APRES

Le Gouvernement de Québec
Hier et Aujourd'hui

Le programme du gouvernement Taschereau, tel qu'énoncé dans le discours du trône de la présente session de la Législature de Québec, continue la brillante politique d'initiative, de progrès et de réalisation poursuivie trente ans par le parti libéral.

Que nous sommes loin du temps où les conservateurs, après avoir renversé le gouvernement Mercier, maintenaient notre province dans l'inactivité, l'insignifiance et les déficits!

Voici à grands traits le bilan du régime conservateur à Québec, de 1892 à 1897 :

1. La dette publique augmentée de . . . \$1,869,081
2. La dette fondée augmentée de . . . \$9,021,334
3. Un déficit annuel \$ 291,481
4. Un déficit total pour les 5 années \$1,457,408
5. Augmentation des taxes s'élevant annuellement à . . . \$ 452,490
6. Total de l'augmentation de taxes pendant cinq ans . . . \$2,262,452
7. Total des déficits et des nouvelles taxes, pendant les 5 ans . . . \$3,719,861

Et tous les services publics de la plus haute importance étaient en souffrance : l'agriculture, la colonisation, l'instruction publique restaient stationnaires. Il n'était pas question, alors d'hygiène publique, d'assistance publique, de bonnes routes, d'enseignement technique, des beaux arts. La province, pourtant bien riche, vivait pauvrement, à tous les points de vue.

Lorsque les libéraux prirent les rênes du gouvernement, à Québec, ils se proposèrent d'abord de remettre en équilibre nos finances qui étaient alors réduites à un état des plus précaires.

Le grand honnête homme et l'administrateur habile qu'était M. Marchand, orienta vers le but la politique de son gouvernement. L'œuvre à accomplir était ardue : équilibrer des budgets est un travail positif qui donne à une politique peu d'éclat et lui ôte toute envergure aux yeux du peuple des spectateurs.

Cependant, la rude tâche que s'imposèrent les libéraux était d'une nécessité urgente. Ils l'ont accomplie avec un succès qui leur a assuré la confiance populaire depuis trente ans.

Dès 1896, les libéraux ont réussi à faire disparaître les déficits des régimes précédents et à donner à notre province, chaque année, de substantiels surplus ininterrompus. Et ils ont atteint ce but sans taxes directes ni emprunts.

Cette œuvre difficile accomplie, les divers gouvernements libéraux qui se sont succédés à Québec, depuis 1897, ont avisé à autre chose. Sortir la province de Québec de son impasse financière, c'était bien, mais ce n'était pas tout. Il fallait aller de l'avant, reprendre le terrain perdu et placer la belle et riche province de Québec au rang honorable qui lui

convenait dans la Confédération. Les libéraux ne se sont pas attardés dans un travail de comptables. Ils auraient méconnu leurs devoirs en piétinant sur l'étroit terrain d'une politique craintive, sans envergure et sans initiative.

La grande économie qui a présidé à l'administration de nos affaires depuis 1897 n'a donc pas empêché les libéraux d'adopter une politique de large réalisation dans tous les domaines et toutes les branches de l'administration publique. Le gouvernement a su créer de nouvelles sources de revenus, sans obérer le peuple. Ces revenus abondants lui ont permis de donner à tous les départements et à tous les services d'utilité publique un puissant élan vers des progrès rapides et bienfaisants. Ainsi, en une seule année, les libéraux appliquent maintenant à l'instruction publique plus d'argent que les conservateurs pendant cinq ans. Les libéraux ont dépensé soixante millions pour améliorer les routes, quand, en cinq ans, les conservateurs dépensèrent à peine \$4,000 à cette fin. Et il en est ainsi dans tous les services publics et tous les départements : colonisation, agriculture, hygiène, travaux publics, assistance publique, etc.

Nos gouvernements libéraux ont non seulement réparés les fautes administratives du passé, ils ont aussi courageusement envisagé l'avenir. Leur œuvre s'est continuée, développée, élargie de plus en plus pour le plus grand bénéfice de tous les citoyens de la province.

Le gouvernement Taschereau est le digne continuateur de cette large politique et réalisatrice. Son gouvernement maintient l'état florissant de nos finances, et ne se lasse jamais de travailler à accélérer la marche de la province vers une plus grande prospérité et un bien-être général plus complet.

Le dernier discours du trône comporte des idées saines, des projets nouveaux, des réformes désirables, un développement incessant de notre province en harmonie avec les progrès et les exigences de notre époque. Rien de ce qui peut être utile et profitable au peuple de la province ne lui est étranger.

Sur l'initiative du gouvernement Taschereau, la Législature s'occupera de la liberté de la presse, d'un poste provincial de radiotéléphonie, de l'ouverture des routes en hiver, du parachèvement du réseau de la voirie et de pavage permanent, de la coopération du gouvernement provincial avec le gouvernement fédéral afin de faire disparaître les passages à niveau, de la construction de plusieurs ponts, du développement des cours abrégés d'agriculture, d'une loi plus efficace pour régler la vente des actions et obligations de certaines compagnies, d'un nouveau service à l'Université de Montréal, de la fondation d'un bureau de géologie pour faciliter l'exploitation des richesses minérales, de la protection du poisson, de la conservation des arbres le long des routes, et de la fixation d'un taux raisonnable des salaires ouvriers.

C'est dire que l'œuvre législative du gouvernement Taschereau sera heureusement complétée au cours de la session qui commence. Comme les autres gouvernements libéraux qui l'ont précédé, le gouvernement Taschereau, non seulement donne à la province de Québec des budgets dont les recettes excèdent les dépenses, mais il préconise et réalise une politique de larges aperçus, ample et ferme, soucieuse de l'avenir et des besoins de notre province.

L'électorat tout entier doit être reconnaissant aux libéraux d'avoir placé et de maintenir au premier rang la province de Québec.

L'EDUCATION DE NOS FILS

Nous venons de lire dans la dernière livraison de la "Revue Trimestrielle Canadienne" une intéressante étude de M. Augustin Frigon sur l'ingénieur civil. Monsieur Frigon qui est directeur des études de l'École polytechnique, sait ce dont il parle.

Il nous définit clairement le rôle de l'ingénieur civil, quelle est sa position au milieu de ses concitoyens, signale les exigences de sa formation et indique certains aspects de sa profession.

En lisant ce travail nous nous sommes fait souvent la réflexion qu'un plus grand nombre de nos jeunes compatriotes devraient suivre les cours de l'École polytechnique et que très nombreux sans doute le sont ceux qui végètent dans une profession libérale qui auraient mieux réussi s'ils avaient embrassé une autre carrière, notamment celle du génie civil.

Devant nous est alors dressé le vieux problème de l'éducation de nos fils. Ce problème, toujours le même, conserve son activité puisqu'il a agité la grave question du choix que les parents doivent faire, pour leurs enfants, d'une institution, et d'une éducation dont dépendra leur avenir.

Ce sujet est vaste, trop vaste et trop important pour être traité d'un seul coup sous toutes ses faces.

Pas n'est besoin, cependant, de discuter longuement pour démontrer la gravité d'un acte qui doit avoir un retentissement si prolongé dans l'existence de ces êtres dignes, à tant de titres, de la sollicitude paternelle aussi bien que chers à la patrie dont ils constituent l'histoire de demain.

Une sérieuse et impartiale observation ne nous démontre-t-elle pas que, dans presque tous les cas, choisir tel ou tel cours d'études, choisir tel ou tel collègue, par là même, choisir déjà pour son enfant, la carrière où il devra vivre heureux ou malheureux. C'est s'arroger, en son nom, l'exercice d'un droit sacré en enchaînant sa liberté d'option dans les liens d'un choix prématuré et la plupart du temps irrévocable.

On commence, il est vrai, à se rendre compte qu'il est injuste et arbitraire de disposer ainsi de la liberté d'un enfant pendant qu'elle sommeille encore dans les langes de son impuissance juvénile et de sa complète inexpérience.

Lorsque cette liberté précieuse se réveille aux vibrantes harmonies d'une vie pleine de rêves et d'ambitions, lorsque cette liberté prend possession d'elle-même, vigoureuse et éclairée par les enthousiasmes de l'adolescence, elle se sent hélas ! enchaînée, esclave d'un lien antérieur qu'elle devra subir ou s'efforcer de dénouer au prix d'un rude labeur. Tant mieux s'il en est autrement et si le choix prématuré, fait par les parents cadre avec les goûts et les aptitudes de l'enfant devenu homme.

Comment, en vérité, peut-on avec prudence et sûreté décréter qu'un enfant de dix ou onze ans, quelquefois même plus jeune, sera irrévocablement, plus tard, soit un commerçant, soit un professionnel ?

Et pourtant, c'est à ce résultat inévitable que conduit le choix d'un cours exclusivement commercial ou exclusivement classique calqué sur les vieux programmes d'il y a cinquante ans.

Heureusement la réflexion et l'expérience ont apporté, depuis quelques années, de louables modifications à nos différents cours d'études.

Les grands collèges commerciaux ont dans leur programme un cours dit "scientifique" qui permet aux élèves qui le désirent d'entrer dans les professions libérales, après quelques mois de préparation plus complète. Ce n'est certes pas l'idéal, mais c'est un progrès puisqu'un tel cours laisse

au jeune homme le choix de sa carrière.

De même, les cours classiques donnent aujourd'hui plus d'importance à des matières qui deviennent essentielles et nécessaires aux élèves qui, après un cours classique entier ou partiel, se destinent par goût et par aptitude à des carrières autres que les professions libérales.

Quant à l'enfant, que son père a placé dans un collège classique à dix ans, il a, dans son désir, plus tard à cause de ses tendances et de ses talents, entrer à l'École des Hautes Etudes Commerciales, ou à l'École Polytechnique, il doit y être préparé.

Or, quoique nos programmes classiques aient été quelque peu modifiés en vue de mieux préparer les jeunes gens aux carrières libérales et autres, il y a encore beaucoup à désirer sur deux points : l'enseignement de l'anglais et l'enseignement scientifique.

En lisant l'article de M. Augustin Frigon, il nous est revenu à la pensée que l'enseignement scientifique surtout était bien incomplet et mal réparti, ordinairement, dans nos cours classiques.

Nous reviendrons sur ce sujet.

UN SPECTACLE PITTORESQUE

MARQUERA L'OUVERTURE DES COMMUNES, LE 7 FEVRIER

La troisième session du 16ème parlement sera inaugurée par une série de brillantes cérémonies tirant leur origine de la vieille tradition britannique. Le premier ministre et le chef de l'Opposition à une distance de deux longueurs d'épées. L'origine du salut au président. Les droits du peuple.

Ottawa, 26.—Des cérémonies qui tirent leur origine de la vieille tradition britannique auront lieu à l'ouverture de la troisième session du 16ème parlement du Canada, le 7 février prochain. Des hommes d'état portant l'étrénelant uniforme des conseillers privés de Sa Majesté, des officiers supérieurs dont les costumes rappellent "les glorieux jours du bon roi George", des diplomates chamarrés d'or, des soldats vêtus d'écarlate et des marins vêtus de bleu, des juges portant robes rouges et manteaux d'hermine, entoureront Son Excellence le gouverneur-général lorsqu'il prendra place sur le trône du Sénat pour lire le discours d'ouverture formelle de la session. Assis des deux côtés de la salle seront les consuls étrangers, les représentants de toutes les avenues de la vie canadienne. A la barre de la Chambre se tiendra debout l'Orateur de la Chambre des Communes, et autour de lui se grouperont les membres de la chambre basse.

Aux Communes

A la suite de cette lecture les membres de la Chambre des Communes retourneront à leurs quartiers. Avant la transaction de toute autre affaire, cependant, un bill privé est présenté et adopté en première lecture. C'est ainsi que les Communes affirment leur ferme indépendance, en voyant à ce que les affaires du peuple aient dès le début préséance sur les affaires du roi. Puis, comme question de routine, il est proposé de présenter une adresse à Sa Majesté en réponse au discours du Trône. Le message du roi ne peut faire l'objet d'aucun débat, mais comme il est habituellement inséré en entier dans la réponse proposée par les Communes elles-mêmes, il peut être critiqué ou approuvé suivant l'inclination des partis politiques.

Les chefs de partis

Ce solennel cérémonial ne perd rien de son éclat en dépit de notre époque de matérialisme ; au contraire il y a tendance à lui consacrer tout son caractère de splendeur, et si possible à lui donner de plus en plus d'importance. Bien que la plupart de ces cérémonies aient perdu leur signification, elles n'en proviennent pas moins de conditions qui prévalurent dans un passé éloigné, alors qu'on attachait la plus grande importance à leur observation scrupuleuse. Il y avait une signification, par exemple dans la distance exacte qui devait séparer le premier ministre du leader de l'Opposition. Cette distance peut être mesurée en termes de pieds et de verges, mais aussi en termes de longueurs d'épées. Ces deux aimables gentilshommes doivent s'asseoir à deux longueurs d'épées l'un de l'autre parce qu'à l'époque agitée d'autrefois, les débats parlementaires fournissaient assez souvent l'occasion de brandir

la rapière. Bien que, naturellement, il n'y ait pas le moindre danger que M. Mackenzie King ou M. Bennett mettent fin à un débat quelconque par le recours à des instruments de mort, la règle des deux longueurs d'épées prévaut encore néanmoins.

Les membres de la Chambre des Communes ne doivent pas passer en arrière du greffier de la Chambre—entre le greffier et le fauteuil de l'Orateur. Le greffier doit avoir un accès ininterrompu à l'Orateur en tout temps, sans intimidation de la part d'aucun député.

Le salut de l'Orateur

Lorsque les députés saluent l'Orateur en prenant leurs sièges, en traversant le parquet ou en sortant de la Chambre, ils continuent une pratique qui n'était à l'origine aucunement associée à l'idée d'accomplir un acte de courtoisie envers M. l'Orateur. Dans l'ancien temps l'Orateur du parlement anglais siégeait directement en face de la chapelle de St-Etienne, et les députés saluaient la chapelle—pratique religieuse. Cette pratique s'est continuée, les Orateurs étant l'objet de ce qui était autrefois un geste de piété, et y répondant.

Avant l'ouverture du parlement les membres des deux Chambres se rassemblent dans leurs salles respectives. Lorsque Son Excellence arrive et qu'il s'assied sur le trône du Sénat, le gentilhomme-huissier de la Verge Noire est envoyé à la Chambre des Communes avec une requête demandant la présence des Communes à la Chambre du Sénat. Ayant à leur tête le sergent-à-armes qui, portant la Masse, précède l'Orateur, les Communes se forment en procession et suivent le corridor conduisant au Sénat où après que M. l'Orateur a humblement demandé à Son Excellence de lui attribuer, à lui et aux députés, toutes fautes et manquements des Communes, le gouverneur-général dit le discours du trône.

Après l'ouverture du parlement les membres de la Chambre des Communes retourneront à leurs quartiers. Avant la transaction de toute autre affaire, cependant, un bill privé est présenté et adopté en première lecture. C'est ainsi que les Communes affirment leur ferme indépendance, en voyant à ce que les affaires du peuple aient dès le début préséance sur les affaires du roi. Puis, comme question de routine, il est proposé de présenter une adresse à Sa Majesté en réponse au discours du Trône. Le message du roi ne peut faire l'objet d'aucun débat, mais comme il est habituellement inséré en entier dans la réponse proposée par les Communes elles-mêmes, il peut être critiqué ou approuvé suivant l'inclination des partis politiques.

Aux Communes

A la suite de cette lecture les membres de la Chambre des Communes retourneront à leurs quartiers. Avant la transaction de toute autre affaire, cependant, un bill privé est présenté et adopté en première lecture. C'est ainsi que les Communes affirment leur ferme indépendance, en voyant à ce que les affaires du peuple aient dès le début préséance sur les affaires du roi. Puis, comme question de routine, il est proposé de présenter une adresse à Sa Majesté en réponse au discours du Trône. Le message du roi ne peut faire l'objet d'aucun débat, mais comme il est habituellement inséré en entier dans la réponse proposée par les Communes elles-mêmes, il peut être critiqué ou approuvé suivant l'inclination des partis politiques.

A VENDRE

SUPERBES LAPINS A VENDRE

De superbes lapins enregistrés, appartenant aux races Chinchilla et Sibérien, sont présentement à vendre. Ces lapins ont remporté les premiers prix aux expositions avicoles. Sujets en vente en tout temps et satisfaction garantie. Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire.

M. NOEL LABBE,
Rue Notre-Dame,
Victoriaville, P. Q.
24 janv. 5 f.

MEDECIN DEMANDE

Un bon médecin (jeune ou vieux), trouverait un endroit avantageux pour exercer sa profession dans la paroisse de Saint-Pierre les Bequets, comté de Nicolet, située sur les bords du St-Laurent. La paroisse voisine, Ste-Cécile de Lévrard, ne possède pas elle non plus de médecin.

CULTIVATEURS

Prix plus élevés pour vos Produits !

Les VEAUX DE LAIT ainsi que les AGNEAUX et VEUX MOUTONS sont rares ; ils sont très recherchés ; vous serez assurés des plus hauts prix en nous les consignants.

Des débouchés nouveaux pour vos LAKDS ; le marché du BŒUF en hausse ; demandez nos prix.

La Coopérative Fédérée de Québec
SUCCURSALE DE PRINCEVILLE,

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
Rue de l'Eglise.
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau : rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH C. R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

P. H. COTE, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : en sa maison privée, en face
de l'Hôtel-de-Ville, où M. Côté pratique
actuellement.

WILLIAM PARADIS

B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. L.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$4.00 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-proprétaires Poirier, Bessette et Cie, 131, rue Cadieux, Montréal.

L'ALMANACH DU PEUPLE

L'Almanach du Peuple a maintenant fait son apparition dans notre ville, c'est un livre indispensable dans toutes les familles canadiennes et que tous se hâteront de se procurer. Qu'on n'attende pas trop tard car ils s'enlèvent rapidement à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska. Prix 25 sous, Franco 35 sous.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prêt-à-porter

Le Dr Roch Hébert

SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
31A Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville,

à l'Hôtel Tanguay, le dernier mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1425.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Extraction sans douleur—Méthodes Modernes

Docteur L.-A. Trudeau

ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

HOTEL PLAZA

Plan Européen \$1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.
Tél. P. : Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5343
" Hôtel, Main 5339

Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN.

LEONCE APRIL, Prop.

W. GERVAIS, Gérant.
8 sept.—1 an.

J. E. HEBERT

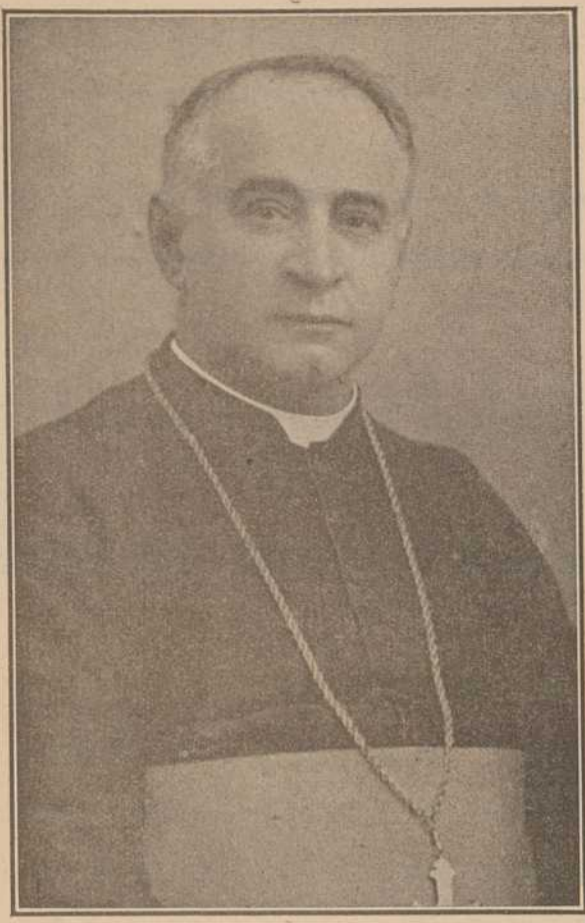
INDUSTRIEL ET COMMERÇANT DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.

Bois brut et préparé, Moulures, Bois de la Colombie, (B. C. Fir), bois de plancher en merisier, portes assorties en B. C. F. Gyproc, Bardeaux et Latex. Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 janv.—1 an

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 31 JAN. 1929



S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAUT, évêque de Nicolet, qui occupe ce siège épiscopal depuis 25 ans, ayant succédé à Mgr Gravel, premier évêque de Nicolet, le 28 janvier 1904. Mgr Brunault avait été sacré évêque le 27 décembre 1899 comme coadjuteur de Nicolet, avec le titre de Tubana.

Colonisation et Rapatriement

L'honorable M. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, a parlé, devant la législature, de ce qu'avait accompli le gouvernement dans le but d'empêcher l'exode des nôtres aux Etats-Unis et pour activer le recrutement.

Il a fort justement rappelé que depuis trois ans, l'exode est arrêté complètement, ce qui n'empêche pas les adversaires de continuer de prétendre que nos gens délaissent la terre pour aller chercher fortune aux Etats-Unis. Il y en a, sans doute, quelques-uns qui nous quittent, mais il en sera toujours ainsi, car on ne peut songer à retenir de force chez lui un jeune homme épris d'aventures. Mais l'exode n'existe plus que dans l'esprit de quelques oppositionnistes qui veulent se servir de cet argument pour discréditer le gouvernement.

Quant au rapatriement, il se poursuit sur une haute échelle, puisque tous les ans un bon nombre de familles nous reviennent et se dirigent vers les régions nouvelles de l'Abitibi, du Témiscamingue, de la Matapédia, etc. L'an dernier, 115 familles ont été ainsi rapatriées dont 86 se sont établies dans l'Abitibi, 11 dans le Témiscamingue, etc. Les autres se sont dirigées sur de vieux comtés de la province et sur le nombre total, 4 familles seulement ont quitté l'endroit où elles avaient choisi de se rétablir chez nous. Le rapatriement sera poursuivi plus activement encore, car les expériences tentées ont produit de bons résultats et l'on peut espérer mieux encore dans l'avenir.

Le gouvernement, comme l'explique l'hon. M. Perrault, a surtout travaillé pour empêcher l'exode des nôtres. C'est dans ce but qu'il a développé merveilleusement sa colonisation des terres nouvelles, qu'il a construit des écoles, donné des primes de défrichement, distribué des grains de semence, construit des routes de colonisation, prêté de l'argent aux colons, à termes très faciles, etc. Le gouvernement ne mérite donc pas le reproche que certains adversaires lui décernent trop souvent et injustement que c'est lui qui est la cause directe de l'exode.

Nous avons confiance que la colonisation, grâce aux efforts poursuivis par le gouvernement et l'honorable M. Perrault, réalisera plus de progrès encore. C'est cette politique qui a permis d'organiser les régions nouvelles du nord de Québec où il règne aujourd'hui une si grande prospérité. Cette politique a attiré les fils de cultivateurs des vieilles terres où il n'y avait plus de place pour tous les membres des nombreuses familles. Ces jeunes gens ne se sont pas dirigés vers les Etats-Unis, mais sont allés s'établir dans l'Abitibi, le Témiscamingue ou ailleurs où sont aujourd'hui dans une aisance que ne connaissent pas leurs compatriotes émigrés dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre.

L'œuvre colonisatrice du gouvernement a la solution la plus pratique au problème de l'exode et elle doit être continuée avec la même vigueur et la même belle clairvoyance.

L'Enseignement ménager

Dans l'intéressant rapport que le Surintendant de l'Instruction Publique, l'hon. Cyrille Delage, a soumis pour l'année 1927-28, il est fait mention, entre autre choses, de l'importance et du progrès de l'enseignement ménager dans notre province. On constatera à la lecture des remarques suivantes, extraites de ce rapport, que le gouvernement provincial fait sa part pour promouvoir ce genre d'enseignement indispensable :

"La femme est la pierre angulaire de la famille, une des fortes assises de la société. Rien ne doit donc être négligé dans son éducation, moins que jamais en ces jours de vie chère, afin qu'elle puisse contribuer puissamment à l'amélioration de la situation financière dans son foyer. Longtemps, trop longtemps, cette science fut considérée comme superflue, ne méritant même pas une mention dans le programme de l'école primaire. Heureusement, un changement s'est produit dans les esprits qui n'a pas échappé à l'œil vigilant du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Aussi, lors de la dernière refonte du programme, dans le but de favoriser un si heureux mouvement, s'est-il empressé de lui donner une large place. Déjà, depuis 1913, l'École normale ménagère de Saint-Pascal s'appliquait, sous la direction de mon département, à préparer des institutrices spécialement qualifiées en enseignement ménager. D'autre part, le département de l'Agriculture, toujours préoccupé d'utiliser toutes les bonnes initiatives pour le bien de nos populations rurales s'étaient assuré la collaboration de plusieurs écoles ménagères indépendantes qu'il avait pour ainsi dire affiliées à son service d'Economie domestique. Plusieurs institutrices tant laïques que religieuses venaient chaque année faire un stage dans ces écoles en vue de se perfectionner en art ménager, mais aucune sanction n'était accordée à leurs études. Le Comité catholique fut saisi de la question à la suite du Congrès d'enseignement ménager de Saint-Pascal, et le Surintendant chargé d'entrer en pourparlers avec le Ministère de l'Agriculture afin que des certificats d'aptitudes à l'enseignement ménager

puissent être décernés aux personnes qui suivraient des cours dans ces écoles spéciales. Les négociations furent très courtoises et l'entente conclue entre les deux départements fut définitivement approuvée par le Comité catholique, à sa session de septembre dernier. Cette entente a trait aux trois principaux points suivants : 1° Seules, les écoles ménagères régionales agréées par le département de l'Agriculture et reconnues officiellement par le Comité catholique pourront préparer aux brevets et aux certificats d'aptitudes à l'enseignement ménager ; ces écoles sont actuellement celles de Montebello, Sainte-Martine, Sainte-Ursule, Sutton et des Soeurs Grises de Montréal ; d'autres seront reconnues avant longtemps. 2° L'élaboration du programme suivi ainsi que les conditions relatives à l'obtention des certificats ou brevets seront exclusivement du ressort du Comité catholique. 3° Les certificats et brevets seront désormais octroyés par le Surintendant de l'Instruction publique, sur la recommandation de l'inspecteur de l'enseignement ménager. Une telle entente assurera un travail uniforme, un contrôle étroit, garanties de progrès et de succès. Cet enseignement sur lequel l'on fonde de grandes espérances pénétrera davantage sous tous les toits ou panacée nouvelle, il ne guérira point tous les maux, mais les atténuera dans une bonne mesure. Et la femme acquerra de nouveaux titres au respect, à la confiance, à la reconnaissance."

Dernier Acte d'une Tragédie

L'honorable M. Mercier, ministre des terres et forêts, a prononcé, mardi dernier, un discours qui contraste avec les appels démagogiques de certains orateurs de l'opposition. Avec son calme habituel et sa documentation abondante et solide, il a su répondre point par point aux attaques des adversaires du gouvernement et il a donné, sur les finances, l'administration du domaine forestier, la protection de nos bois, la nécessité du capital étranger et l'éternelle tragédie du lac Saint-Jean, des renseignements et des précisions de nature à édifier le public et à instruire l'opposition sur des sujets qu'elle ignore ou feint d'ignorer.

Cette précieuse pièce d'éloquence parlementaire mériterait plus d'un commentaire. Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à la partie relative à l'inondation du lac Saint-Jean. Pour le commun des mortels, cette question devrait être déjà du domaine de l'histoire. Elle a été réglée avec justice et à la satisfaction de toutes les personnes non aveuglées par des intérêts discutables ou du parti-pris. Cependant, les adversaires du gouvernement, profitant de la crue exceptionnelle des eaux, le printemps dernier, crue causée uniquement par l'abondance des pluies et l'accumulation formidable de la neige au cours de l'hiver, ont ressuscité la tragédie et tenté un dernier effort pour rejeter sur l'Etat les malheurs dus aux intempéries.

Pendant qu'un politicien, piqué de la maladie d'écrire, inonde de sa prose dramatique un journal de Chicoutimi, au sujet des drames shakespeariens de sa région, le député de Maisonneuve qui, par coïncidence, porte le nom de Tremblay, est venu attendrir la Chambre avec des histoires d'animaux noyés dans le déluge. Personnage de comédie touché sur une idée fixe, ils portent assez loin la phobie du gouvernement qu'ils sont prêts à le rendre responsable de la pluie, de la neige, de la grêle, des éclairs et du tonnerre.

Pour cette raison, l'honorable M. Mercier a cru devoir expliquer les inondations du lac Saint-Jean de façon à ne plus laisser aucun doute dans l'esprit du public. Tout d'abord, il est absolument faux que la crue des eaux, en cette région, ait été causée par les barrages Duke-Price. Ceux-ci, outre qu'ils sont construits à sept milles plus bas que la gorge ou embouchure de la Grande-Décharge, sont à un niveau inférieur de treize pieds à celui du lac lui-même. Par ses travaux, la compagnie a agrandi cette gorge de façon à permettre un surplus d'écoulement de 3,500 pieds cubes à la seconde. Donc, sans le harnachement des eaux de la Grande-Décharge, l'inondation aurait pris des proportions plus considérables encore.

Le ministre, qui présente ces faits, s'exprime ainsi : "Or, si l'on prend un point donné de l'élevation des eaux du lac Saint-Jean, disons le point maximum : 23,70 à la date du 31 mai, l'on constatera que l'entrée de la Grande-Décharge ne peut pas permettre un débit plus considérable que 347,000 pieds cubes-seconde. Quand on songe que le 27 mai, l'apport au lac St-Jean par les rivières qui s'y déversent était de 405,000 p. c. s., l'on se rendra compte immédiatement de la cause de la crue constante des eaux."

"J'ajouterai que si la Grande-Décharge n'avait pas été agrandie, le débit naturel n'aurait été que de 315,000 p.c.s., ce qui représenterait une différence de 58,900 p.c.s., de moins avec l'apport des eaux au Lac Saint-Jean.

"De plus, un fait qui démontre bien l'exactitude de ce que j'avance tout à l'heure, que c'est l'entrée restreinte de la Grande-Décharge qui contrôlait la sortie des eaux du lac Saint-Jean, c'est la différence de niveau qui existait entre celui des eaux du lac Saint-Jean et celui des eaux au barrage Duke-Price. Cette différence était de 13 pieds."

D'ailleurs, les riverains du lac, dans le passé, ont vu bien des inondations. En 1876, les eaux s'élevaient à 34 pieds au-dessus du niveau minimum. D'après les relevés du ministère de l'Intérieur et de la Commission de Conservation, il est avéré, expérience faite, que le lac est de 14 pieds aux basses eaux, et à 341 pieds aux hautes eaux. Cela fait une différence moyenne de 27 pieds. En outre, dès 1895, Arthur Buiès, après une étude du pays saguenayen, écrivait : "Six rivières comparativement larges et plusieurs autres plus petites se déversent dans le lac, tandis qu'il n'en sort qu'une et encore est-ce une rivière de dimension restreinte."

"Le printemps, à la fonte des neiges, le lac nourri par les grandes rivières du Nord, hausse rapidement son niveau. Il atteint souvent vingt-cinq pieds en quinze jours et même trente pieds au-dessus de son niveau d'hiver ; c'est alors que les deux décharges deviennent insuffisantes pour déverser dans le Saguenay le trop-plein de ses eaux, et le lac se précipite sur ses rives qu'il ronge, arrache et fait crouler pêle-mêle dans les sables qu'il pousse en tous sens."

Voilà à quoi se résume la tragédie du lac Saint-Jean : à un phénomène atmosphérique, rien de plus, rien de moins. S'il faut en rendre le gouvernement responsable, nous ne voyons pas, pourquoi on n'imputerait pas à celui-ci le désastre de l'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay, à 65 milles et 75 milles plus bas que la Grande-Décharge, les éboulements le long du chemin de la rivière Malbaie, les déluges des environs de Montréal, les dégâts causés à la même date dans les Cantons de l'Est, les lavages périodiques de la Beauce par la Chaudière traitresse, bref, tous les malheurs engendrés par les phénomènes de la nature. On ne sait jamais où peut s'arrêter la bête humaine.

Espérons que l'opposition nous laissera tranquille avec ses drames et portera son attention sur des questions plus sérieuses et moins larmoyantes. Qu'on laisse un instant dormir la complainte des noyés qui se portent bien, pour essayer de tracer un programme d'action politique digne d'un parti qui est quel d'illustres chefs dans le passé. En attendant, nous livrons ces quelques idées à la Compagnie Tremblay, et Tremblay, Incorporés et inconsistants.

PERDU.—Un chien de chasse, race "Hunt" tête jaune et blanc et le corps taché noir et blanc. La personne qui l'aura trouvé est priée d'en informer MM. Labbé et Frère, Arthabaska, où une récompense généreuse lui sera donnée.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Mme Ernest Croteau, née Cécile Cloutier, sera chanté en notre église paroissiale, vendredi, le 8 février prochain, à 8½ heures. Les parents et amis sont priés d'y assister.

QUEBEC DONNE ENCORE L'EXEMPLE

Les journaux nous apprennent que le Canadian Social Hygiene Council va demander au gouvernement fédéral de voter un crédit de \$200,000 pour l'établissement, dans différents centres du Canada, d'unités sanitaires suivant le même système que celui adopté dans la province de Québec. C'est notre province qui a innové dans cette voie et on n'est pas lent à l'imiter. Une fois de plus, nous aurons donné l'exemple dans la bonne direction.

De formation plutôt récente, les unités sanitaires de la province de Québec ont déjà donné de si bons résultats qu'on s'empresse de vouloir les appliquer dans tout le Canada. De fait, le gouvernement provincial peut se rendre le témoignage que ce nouveau service d'hygiène constitue un excellent moyen de propagande en faveur de la santé et de la protection de la vie des enfants et de la population en général.

Comme toute innovation, celle-là n'a pas été sans soulever une vive critique en certains milieux. On a parlé encore une fois de main-mise sur l'initiative privée des municipalités, de fardeau financier, etc. Cependant, les centres qui ont accepté la coopération du gouvernement pour l'établissement de ces unités sanitaires ne voudraient aujourd'hui s'en départir tant ils s'en trouvent mieux.

La preuve que le système n'est pas si mauvais qu'on voulait bien le dire, c'est que le Canadian Social Hygiene Council juge à propos de le signaler tout particulièrement au gouvernement fédéral en lui demandant de l'appliquer dans toutes les parties du Dominion. Il n'y a pas de doute que si tout le pays était doté d'une organisation aussi efficace, l'hygiène de comté, mais il est à espérer que d'ici quelque temps, nous aurons la satisfaction de dire que toute la province de Québec est solidement et efficacement outillée pour lutter contre les maladies, prévenir les épidémies ou mieux faire connaître l'hygiène parmi la population.

Il est universellement reconnu, aujourd'hui, que ces unités sanitaires fournissent un excellent moyen à toutes les municipalités de lutter contre les fléaux qui nous guettent. Ces unités sanitaires ont surtout pour but de prévenir les maladies, c'est le but principal vers lequel elles visent, suivant le vieux dicton qui dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Nous avons déjà obtenu de beaux succès grâce à ces bureaux médicaux de comtés organisés savamment et de toute sorte qu'ils sont continuellement en contact avec la population de tout le comté. Nous ne sommes donc pas surpris d'apprendre qu'une organisation aussi importante et avisée que le Canadian Social Hygiene Council en désire l'application à tout le Canada. C'est flatteur pour nous, pour le gouvernement et, en particulier pour l'hon. M. David qui a l'autorité sur tous les services d'hygiène chez nous.

PROCHAIN MARIAGE

BOISVERT-BOUCHER

On annonce pour le 11 février le mariage de Mlle Irène Boisvert, fille adoptive de M. et Mme Albert Beauchesne, de Victoriaville, à M. L. Philippe Boucher, fils de M. et Mme François Boucher, de Princeville, qui sera célébré à 6½ hrs en l'église de Victoriaville. Pas de faire-part.

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle des membres de la Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté d'Arthabaska aura lieu à Warwick, mercredi, le 14 février, à 10½ heures A. M.

Avant l'assemblée, une messe solennelle d'actions de grâces sera chantée dans l'église de Warwick, à 9 heures, à laquelle tous les membres sont priés d'assister.

Par Ordre.
Narcisse N. CHALIFOUR,
Sec.-Trésorier.

31 jan. 2 f.

Children Cry
FOR FLETCHER'S
CASTORIA

LA CROIX DU MONT ST-MICHEL

Le comité est heureux d'accuser réception de deux généreuses souscriptions, l'une de la part des Frères du Sacré-Cœur, à Arthabaska, au montant de \$25,00, et l'autre de la part de M. l'abbé G. W. Roux, vicaire à St-Célestin, au montant de \$5,00.

Tous nos remerciements à ces généreux donateurs.

SOCIETE D'AGRICULTURE

DU COMTE D'ARTHABASKA

Une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture a eu lieu lundi. Il s'agissait de faire le programme des opérations de l'année. Etaient présents les directeurs F.-X. Labbé, de Ste-Victoire, Nathaniel Blanchet, de St-Christophe, Germain St-Pierre, de Victoriaville, Philippe Coulombe, d'Arthabaska, Joseph Trottier, de St-Norbert, Xavier Morin, de Ste-Elisabeth, Misael Hébert, de St-Albert, Sévère Tardif, de St-Vallière, Ernest Croteau, de St-Paul, et Charles Hince, de Tingwick. Plusieurs cultivateurs des environs étaient aussi présents. Les mêmes officiers ont été maintenus en charge, MM. F.-X. Labbé comme président, Joseph Trottier comme vice-président et C. R. Garneau comme secrétaire-trésorier.

Il y aura cette année un concours de récoltes sur pieds dans les paroisses de Ste-Hélène, de St-Paul, de St-Rémi, de St-Louis, de Ste-Anne et de St-Rosaire.

L'exposition agricole aura lieu à Victoriaville les mercredi et jeudi, 14 et 15 août prochain. Les prix sont généralement les mêmes que l'an dernier, avec quelques changements et plusieurs augmentations, classes nouvelles et prix plus élevés. Il y aura aussi des concours spéciaux pour juments et pouliches percheronnes, belges et canadiennes ; aussi un concours d'appréciation du bétail le dernier jour de l'exposition agricole et enfin un grand concours d'avoine et d'orge, commençant par l'examen du grain sur pied et se terminant par l'examen du grain battu et criblé l'hiver prochain.

Les membres de la société ont droit de recevoir gratuitement "Le Journal d'Agriculture" et de prendre part à tous les concours de la société. Ils ont droit aussi à quatre billets d'entrée sur le terrain de l'exposition. Le prix de la souscription est de \$2,00.

LOIS DU CONTROLE LAITIER

L'organisation des centres fait l'objet d'une conférence de M. Armand Gélinas, agronome à St-Ferdinand.—Fin des cours.

St-Ferdinand, 26.—Avant de se séparer à la fin, hier, des cours agricoles qui se poursuivaient ici depuis deux semaines, les assistants ont entendu M. Armand Gélinas, agronome du comté, leur expliquer les règlements les plus récents concernant l'organisation des centres de contrôle laitier, comment, par exemple, il a été nouvellement résolu que le même inspecteur fera dans une vacherie et les relevés du contrôle laitier et ceux du Livre d'Or afin d'éviter une perte de temps et d'argent en envoyant deux hommes au même endroit.

Suivent les grandes lignes des règlements du contrôle laitier tels qu'expliqués aux auditeurs des cours :

"La division fédérale de l'industrie animale est prête à pourvoir un système de contrôle des vaches laitières dans tout district des provinces maritimes, de Québec ou de l'Alberta où une organisation comprenant au moins 10 TROUPEAUX s'est engagée spécifiquement à faire les travaux de la saison et a convenu de se conformer aux conditions générales que voici :

LA SOCIETE DOIT :

(a) Elire au commencement de la saison UN SECRETAIRE qui traitera avec le Ministère ou les employés du Ministère pour toutes les questions qui affectent les intérêts de la Société, prise dans son ensemble.

(b) FOURNIR UN ENDROIT où les échantillons peuvent être rassemblés pour en faire l'essai TOUS LES DEUX MOIS. On

compte que cet endroit sera fourni autant que possible à la fromagerie ou à la beurrerie locale, ou à tout autre endroit qui dispose de l'appareil et de la verrerie nécessaire pour faire cet essai, et que la Société PRENDRA LES DISPOSITIONS NECESSAIRES pour que l'inspecteur puisse avoir l'emploi de ce local et de ces appareils au jour qui est convenu.

(c) Prendre les dispositions nécessaires, par l'entremise du secrétaire, POUR FAIRE TRANSPORTER L'INSPECTEUR, de préférence en se procurant une cotisation dans ce but, pour le temps qui peut être nécessaire pour visiter toutes les fermes de la société, à l'époque de chaque visite qu'il fera dans le district.

Devoir des membres
CHACUN DES MEMBRES DE LA SOCIETE DOIT :

(e) Peser TOUS LES JOURS le lait de chaque vache du troupeau et inscrire le résultat de ces pesées sur les feuilles d'étable, faites pour cela.

(b) Faire promptement l'addition, à la fin de chaque mois, des chiffres de la production quotidienne du lait inscrit au crédit de chaque vache et entrer les totaux soigneusement et lisiblement sur les feuilles d'étable.

(c) Prélever un échantillon exact du lait de chaque vache, matin et soir, aux dates prescrites par l'inspecteur (en moyenne, une fois tous les deux mois).

(d) Fournir des bouteilles individuelles pour ces échantillons et une boîte pour contenir ces bouteilles.

(e) Apporter les échantillons au centre de l'essai à date que pourra prescrire le secrétaire ou l'inspecteur tous les deux mois."

NOTES LOCALES

L'honorable et Mme J.-E. Perrault sont retournés à Québec après avoir passé la fin de semaine ici.

M. et Mme Wilfrid Girouard partiront la semaine prochaine pour Ottawa pour l'ouverture de la session fédérale.

Mmes J.-E. Perrault et Alfred Paradis sont revenues samedi d'un voyage à Montréal.

Mlle Claire Garneau passe quelques jours en visite à Québec chez sa sœur, Mme Charles-Henri Boisvert.

M. Victor Marceau, protonotaire, est revenu d'un voyage à Montréal.

M. Alfred Paradis, industriel, est allé à Montréal et Sherbrooke, cette semaine.

Le terme de la Cour du magistrat aura lieu le 5 février prochain.

Il fait froid depuis quelques jours. C'est une vague de froid générale qui s'est abattue même sur la France qui n'a jamais ressentie d'une façon aussi cruelle que celle qui avait désorganisé le pays au cours de l'année 1870.

Mme E. L. Guévin, de Plessisville, a passé quelques jours en visite à l'Hôtel-Dieu.

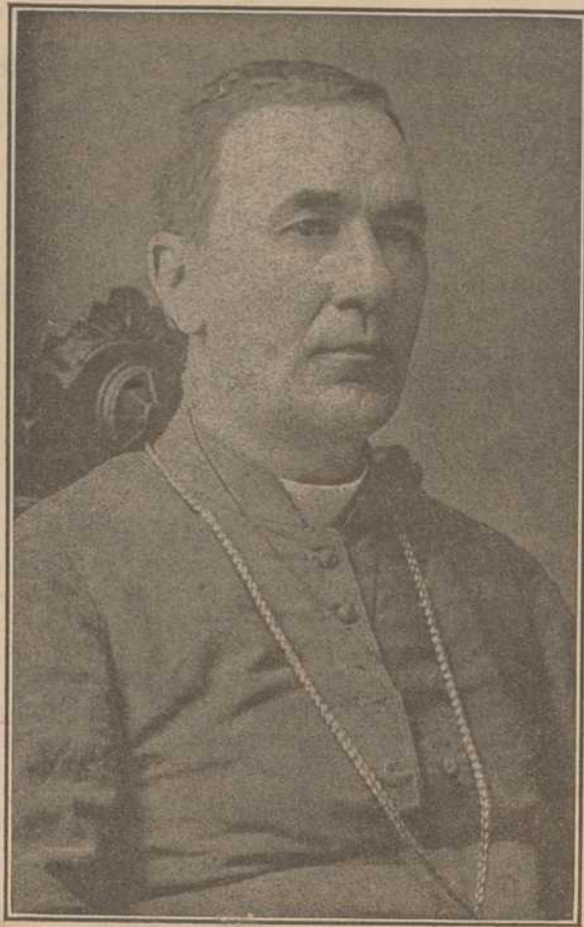
Les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu ont fait cette semaine leur quête annuelle en notre ville.

Mmes Xavier Batté et Agénor Filéau sont revenues d'un voyage à Rock Island où elles étaient allées visiter leur sœur malade, Mme Ludger Beauchesne.

La grippe continue à faire des ravages parmi nous. On ne saurait être trop prudent pour enrayer cette maladie qui de prime abord ne paraît pas sérieuse mais qui se complique par la suite.

Mlle Odile Perrault, fille de M. et Mme Antonio Perrault, de Montréal, sera l'invitée durant cette semaine de Mme J. E. Perrault au Château Frontenac. Pendant son séjour à Québec, Mlle Perrault sera l'invitée d'honneur à plusieurs réceptions. Madame Perrault recevait en son honneur mardi.

M. le docteur J. Z. A. Beaumier, de Daveluyville, était de passage en notre ville lundi.



Lundi, le 28 courant, était le 25^e anniversaire de la mort de S. Mgr Elphège GRAVEL, premier évêque de Nicolet. Né à St-Antoine sur Richelieu le 12 octobre 1838, il fut ordonné prêtre le 11 septembre 1870. Elu évêque de Nicolet le 10 juillet 1885, il fut sacré à Rome le 2 août suivant. Il mourut le 28 janvier 1904.

Le Rêve

Il naît dans le silence où notre oreille écoute ;
Il emprunte au hasard sa forme et sa couleur.
On le cueille souvent comme on cueille une fleur
Que l'on a rencontrée au cours de notre route.
Il est le pèlerin que l'on n'attendait pas
Et que le vent capricieux vers nous apporte,
A qui tout simplement on ouvre les deux bras
Alors qu'il rit ou pleure au seuil de notre porte.
Il est un solitaire. Et privé des atours
Dont se parent souvent pour nous nos espérances,
S'il préfère la nuit à la splendeur des jours,
C'est qu'il sait mépriser les fausses apparences.
Il n'a pas revêtu le corps matériel
Que l'on pourrait décrire en une simple phrase,
Car étant descendu d'un royaume irréel,
Nous ne l'entrevoions qu'à travers notre extase.
Et comme il est un souffle inspiré par les dieux,
Accueille dignement le Rêve en ta demeure,
Car ce flambeau divin, invisible à tes yeux,
S'en vient illuminer ta vie intérieure.

Jean CHARBONNEAU.

La Maison de "chez-nous"

Près de la grand'route, notre maison,
Notre très paisible chez-nous, se dresse
Avec son comble pointu, son fronton
De grimpants, orné de gentillesse.
Près du chemin, par mon père planté,
De grands érables donnent leur ombrage;
Le beau jardin, avec fertilité,
Produisait des fruits, légumes, herbagés.
J'aimais bien aussi le gentil bocage,
Tout rempli de verdure, de chansons,
J'aimais courir m'asseoir sous son ombrage,
Pour y entendre rossignols, pinsons.
Près de la grand'route, notre "chez-nous",
Combien grand mon bonheur de le redire,
Que les instants sont tendres et bien doux,
Après de tes bons vœux murs, qui m'attirent.
JEAN SYLVAIN.
19 mai, 1928.
(Du volume en préparation : "Feuillage poétique")

LA SCIENCE EST A LA BASE DU SUCCES DE NOS JOURS EN AGRICULTURE

A la clôture des cours abrégés de St-Ferdinand, hier, M. l'abbé Bois montre l'importance de la culture scientifique dans l'exploitation d'une ferme. — Changement radical dans les conditions agricoles. — Principales Productions

St-Ferdinand, 26. — Le cultivateur qui tente de faire un succès de l'agriculture en se basant sur des données de routines, désuètes, pour faire face à des exigences modernes, a autant de chances de parvenir à la réussite que le manufacturier qui persisterait à ignorer tous les procédés modernes de la mécanique, toutes les ressources de la chimie appliquée. Le premier comme le deuxième doit compter avec les exigences du temps et du marché, avec le changement des conditions de travail, etc.

Il faut donc que le fermier s'efforce de faire une exploitation de sa terre en suivant des directives rationnelles, scientifiques. Il lui faut du système avant tout et peu importe qu'il soit travailleur, s'il doit handicapper cette qualité par le manque de compétence, de jugement et de clairvoyance, dans l'opinion de M. l'abbé H. Bois. L'un des derniers conférenciers au programme des cours agricoles de St-Ferdinand qui se sont terminés hier.

Une ère nouvelle

"Les conditions du cultivateur ne sont plus les mêmes qu'elles étaient il y a vingt-cinq ans, enseigne M. l'abbé Bois. Les dix dernières années écoulées ont

amené un chambardement dans l'économie de la culture et semblent avoir sonné l'heure d'une ère nouvelle. Aussi, est-il facile de comprendre l'inquiétude de certains cultivateurs qui, voyant leurs revenus devenir insuffisants ne se sont pas encore parfaitement rendu compte des modifications à apporter dans leur système de culture. Les cultivateurs, qui, autrefois, devaient rarement se servir d'argent pour se nourrir, se vêtir ou outiller leur ferme, se voient aujourd'hui dans l'obligation de déboursier chaque jour et d'être, au surplus, en possession d'un capital comparativement beaucoup plus considérable. L'achat et le maintien d'un outillage convenable, d'un troupeau amélioré, d'engrais chimiques, de semences sélectionnées — agents de première importance dans l'exploitation d'une ferme payante — nécessitent souvent un pouvoir d'emprunt considérable et obligent au paiement d'intérêts plus élevés qu'autrefois. On pouvait alors se contenter de nourrir les vaches au foin de mil et à la paille au cours de l'hiver, de laisser les pauvres bêtes ruminer leur mélancolie sur des pâturages brûlés par le soleil. Les "paies" de beurrerie n'étaient pas, dans ce temps, aussi impatiemment attendues ni aussi nécessaires qu'aujourd'hui. Ceci explique aussi pourquoi on était indifférent à ce que les quelques porcs élevés soient nourris exclusivement à l'avoine moulu et gardés toute l'année durant à l'intérieur de la porcherie, sans trop se soucier du coût de revient ; on mettait alors peu de porcs sur le marché et la question de concurrence existait à un degré beaucoup moindre.

Aujourd'hui, ces conditions sont changées. La ferme de 100 ou 125 arpents, qui doit pourvoir à la subsistance d'une famille, doit être l'objet d'une exploitation plus soignée et plus payante puisque le cultivateur doit chaque jour avoir recours à l'industrie ou au commerce pour vivre, se vêtir et s'outiller. Il faut aujourd'hui produire beaucoup, produire beaucoup, produire beaucoup, produire économiquement et vendre ; dans l'écoulement de ses produits, le cultivateur doit soutenir une concurrence qui tous les jours s'accroît et servir une clientèle constamment plus exigeante et plus raffinée.

Comme conséquence de cette transformation, se faisant graduellement dans les conditions économiques de la culture, le cul-

tivateur doit s'intéresser aujourd'hui à ce que son troupeau produise beaucoup de lait, à ce que ses porcs puissent être élevés et vendus à un prix laissant des bénéfices et à ce qu'un certain nombre d'entreprises spéciales puissent apporter, au cours de l'année, des revenus à l'exploitation. Pour atteindre ce but, il faut soigneusement étudier la ferme et les conditions des marchés auxquels on a accès. Les cultures doivent être réparties de manière à satisfaire aux besoins des troupeaux et à maintenir la ferme dans un constant état de fertilité.

Il ne suffit pas toujours de déclarer qu'un cultivateur doit faire de l'industrie laitière, mais il importe de savoir si c'est réellement un "faiseur de lait", s'il possède ce tour de main si nécessaire dans le soin journalier d'un troupeau de vaches laitières. Ceux qui s'y connaissent savent quelle proportion du succès doit aller à l'habileté personnelle. La même chose s'applique également à l'élevage du porc. Nous avons vu des fermes placées dans des conditions à peu près identiques à l'égard de la production du porc, l'une faire un succès et l'autre perdre régulièrement de l'argent sur chaque livre de porc, sans autre raison apparente que le manque d'habileté de l'exploitant. Ce qui est vrai pour les troupeaux, l'est également pour les productions spéciales, telles que la culture des fruits, le soin des volailles, la culture du tabac, etc. Le cultivateur doit soigneusement étudier lui-même ses aptitudes personnelles et faire en sorte d'orienter sa production dans le sens de ses goûts et de sa plus grande habileté.

Nos productions principales

L'expérience du passé et les perspectives d'avenir nous démontrent que les cultivateurs du Québec trouveront avantage à développer d'abord, la production du lait et du porc. Ces deux entreprises sont, sans nul contredit celles qui sont appelées à s'implanter en permanence par la force même des choses. Les sols que nous cultivons ne sont pas tous d'une fertilité égale, mais presque tous ont besoin occasionnellement de fumure. Par ailleurs, notre climat est favorable à la production de l'herbe des pâturages ; ce sont là des conditions qui militent en faveur de l'industrie laitière. Si l'on considère la question des marchés, on se rendra compte que nul produit agricole ne trouve plus sûrement acheteur que notre fromage et notre beurre et c'est un appoint considérable. Nous avons, au surplus, presque toujours la main-d'œuvre nécessaire pour l'exploitation d'un troupeau laitier, l'industrie laitière devant donc faire la base de notre système d'exploitation. Ceux qui ont depuis 40 ans assisté au développement de cette industrie ont pu se rendre compte des progrès qu'elle a fait réaliser et du bien-être qu'elle a fait régner à la campagne.

La production du porc est toute désignée pour accompagner la production du lait. C'est un moyen d'utiliser, avec le maximum de profits, les sous-produits de la laiterie et de transformer avantageusement une partie des récoltes de la ferme qui n'auraient pas de valeur marchande. L'industrie du porc devra, dans l'avenir, se pratiquer sur une plus grande échelle qu'elle ne l'a été dans le passé. Nous avons encore des progrès considérables à accomplir en ce qui concerne l'économie de production. Ici, nous désirons attirer l'attention des éleveurs sur les deux importantes questions du pâturage des porcs et de la composition des rations propres à rendre possible l'abaissement du coût de revient.

Des exemples

Beaucoup de cultivateurs se sont inquiétés même alarmés durant les quelques dernières années alors que les marchés des produits agricoles étaient particulièrement abaissés. Il est vrai que les fermes où le lait était produit à raison de 3,500 lbs par vache et où l'élevage des porcs se faisait d'après des méthodes trop anciennes, le cultivateur ne pouvait guère espérer se faire un salaire convenable sur sa ferme. Par contre, il ne serait pas sage d'espérer que le lait puisse se vendre régulièrement à la fabrique au prix de \$2.00 le 100 lbs, ni que le prix

du porc se maintienne à 20 sous la livre. Tout en reconnaissant qu'il est juste et en souhaitant que les produits agricoles rencontrent sur nos marchés un prix satisfaisant, il faut aussi admettre l'extrême importance d'organiser la ferme en vue de diminuer le coût de production par unité de produit. Le service de la Grande Culture d'établir sur ses fermes, au cours des dernières années, le coût de production de plusieurs récoltes et en particulier le coût de production du lait et du porc. Ce travail visait également à troquer les méthodes propres à diminuer les frais encourus.

Pour ce qui est de la production du lait, une ferme représentant à peu près la moyenne de celles des cultivateurs possédant une superficie de 94.9 arpents, a produit en 1924, 101,814 lbs de lait. Le troupeau était en partie composé de vaches Holstein, dont 7 pur-sang et 5 croisées. Le propriétaire de cette ferme n'a pas de main-d'œuvre chez lui et doit payer le salaire régulier de celle qu'il doit requérir au-dehors. Il s'adonne spécialement à la production du lait et à l'élevage du porc. La grange-étable représente un capital de \$2,400.00 La traite des vaches se fait au moyen d'un trayeuse mécanique. Le propriétaire voit à produire sur sa ferme beaucoup de foin dont la majeure partie est composée d'un mélange de trèfle, de luzerne, et de mil. Plusieurs arpents sont chaque année ensemencés en maïs à ensilage, en légumes fourragers et fourrage vert ; la plupart des concentrés sont produits sur la ferme même. La production moyenne par vache a été de 8,484 lbs. Cette moyenne paraîtra nécessairement élevée, mais nous tenons à signaler ici qu'elle a été obtenue par des méthodes parfaitement pratiques et à la portée de la plupart des cultivateurs. Le lait vendu à la fabrique a obtenu un prix moyen de \$1.18 au cours de l'année. Le lait écramé étant ensuite évalué à 0.20 du 100 lbs pour l'alimentation des porcs, le prix total obtenu pour le lait était donc de \$1.34 du cent lbs. (Ici on tient compte que l'écramage diminue sensiblement la quantité de lait portée à la beurrerie.) Le coût de production comprenant le prix des aliments, des salaires payés pour main-d'œuvre étrangère, le loyer du pâturage, l'intérêt sur le mobilier de la vacherie, etc., excepté le salaire du propriétaire, a été de \$0.80 du 100 lbs, laissant un profit net de \$0.54 par 100 lbs. On remarquera que le lait a été vendu à un prix relativement bas, prix qui a couramment été payé dans les fabriques. Il a été cependant possible à ce cultivateur de se faire un revenu raisonnable en produisant du lait au cours d'une année que l'on ne peut considérer comme ayant été des plus désavantageuses. Il est également à noter que dans le coût de production du lait, les récoltes de la ferme ont été estimées au prix du marché, rendant encore possible la réalisation d'un bénéfice de \$530.23 sur les récoltes de grande culture. Ceci, il nous semble, constitue un exemple satisfaisant et qui pourra démontrer les avantages de l'industrie laitière lorsqu'elle est pratiquée suivant un système économique.

Nous devons cependant ajouter que la comptabilité agricole, faite d'une manière soignée sur cette ferme, a contribué dans une large mesure à faire voir rapidement les lacunes de l'administration. Elle a entre autre permis de constater qu'il est préférable de produire en quantité, sur la ferme, de bons fourrages à base de trèfle et de luzerne de même que la plupart des moulées que l'on sert aux vaches laitières. Ceci évite les achats dispendieux à l'extérieur et les pertes de temps considérables pour le transport d'aliments achetés au dehors.

DEMEMAGEMENT

Le dentiste Fréchette, de Victoriaville, a déménagé son bureau dans la maison voisine de l'Hôtel Talbot.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitral, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrées, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

NOS PRODUITS LAITIERS

L'amélioration des produits laitiers est, dirait-on, à l'ordre du jour dans notre pays. Depuis quelque temps, cette question a, en effet, fait l'objet d'un grand nombre de causeries et de conférences par tout le Canada. Une bonne part du travail qui s'effectue dans ce domaine, de l'Atlantique au Pacifique, est due à l'initiative des ministères de l'Agriculture fédéral et provinciaux ainsi qu'aux agronomes qui encouragent de toutes façons les cultivateurs à mieux choisir leurs troupeaux laitiers, à mieux soigner la qualité des produits qu'ils mettent sur le marché et surtout, à n'envoyer sur les comptoirs européens que des marchandises absolument irréprochables.

Ce dernier point est d'une grande importance, étant donné la rude et constante concurrence que d'autres parties de l'Empire font à notre pays dans ce genre d'industrie. En effet, qui donc ignore que la Nouvelle-Zélande et l'Australie expédient d'excellents produits sur les marchés européens et que toutes deux y disputent la première place au Canada ?

M. C. Hartlett, du Commissariat du Commerce du Canada à Melbourne disait récemment que le Comité de Contrôle des Produits laitiers du Commonwealth britannique comprend actuellement onze représentants des fabriques coopératives et particulières de beurre et de fromage, un délégué des exportateurs et un du Gouvernement. Ce comité rapporte qu'il a réussi dernièrement à obtenir une réduction de 2 1/2 pour cent des taux du fret sur le beurre et le fromage expédiés au Royaume-Uni durant la saison. Depuis son établissement il y a trois ans, il a voté 23,500 louis pour travaux d'annonce et de propagande dans le Royaume-Uni, montant qui a été augmenté d'un autre semblable contribué par le Gouvernement du Commonwealth portant le total à 47,000 louis.

Au cours de la dernière saison 38,138 tonnes de beurre ont été exportées d'Australie au Royaume-Uni, dont la plus grande partie en consignment, et 6,168 tonnes à d'autres pays, au lieu de 34,000 pour la saison 1926-27.

La quantité totale de fromage

Déjeuner fortifiant pour les Temps Rigoureux



Servez au lait bouillant. Ce mets ne surcharge pas l'estomac. Il vous rend alerte et actif. Déléicieux pour les jeunes

Faits par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

exporté au Royaume-Uni durant la saison a été de 3,083 tonnes, toutes sur une base de consignment, tandis que 215 étaient dirigées sur d'autres pays, au lieu de 1,768 tonnes pour la saison de 1926-27.

On a là une idée des efforts que l'Australie fait pour vendre ses produits laitiers en Europe et pour supplanter, s'il se peut, les autres pays. Le nôtre doit donc, à tout prix, prendre les moyens de parer à cette concurrence active et soutenue. Et l'un de ces moyens est d'adopter les meilleures méthodes de production, d'expédition et de conservation.

FEU MADAME H. BELLEMARE

Victoriaville, 26 janvier, 1929. Le 12 janvier, décédait en notre ville, Madame Henry Bellemare, née Jeanne Deslauriers, à l'âge de 42 ans. Ses funérailles ont eu lieu en notre église le 14 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et des environs.

La défunte laisse pour pleurer sa perte : son époux, cinq enfants, Yvonne, Blanche, Annette, Marie-Ange et Germain ; quatre beaux-fils, Joseph, Henri, Paul et Willie ; une sœur, Mme Adélar Boucher, de Saint-Rosaire ; deux frères, MM. Jacques et Roméo Deslauriers, de Trois-Rivières.

Un long cortège, précédé des membres de la congrégation des Dames de Sainte-Anne dont la défunte faisait partie, accompagnait la dépouille mortelle.

Le service fut chanté par M.

l'abbé M. Autate, assisté de MM. les abbés G. Lauzière et A. Beauchesne, comme diacre et sous-diacre.

Le chan fut rendu par la Chorale de cette ville.

Les porteurs étaient : à la croix M. Roméo Deslauriers, frère de la défunte, et au cercueil, ses quatre beaux-fils, Joseph, Henri, Paul et Willie Bellemare. Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Louis Marchand, A. Boutin, E. Crevier et Mme Rhault.

La bannière des Dames de Ste Anne était portée par MM. Maxime Labbé et Praxède Lafleur, et les rubans tenus par Mmes Cossette, Gosselin, Labbé et Thibault.

On remarquait dans l'assistance : son mari, M. Henri Bellemare, ses filles Blanche et Yvonne, ses beaux-fils : Joseph, Henri, Paul et Willie Bellemare, sa sœur, Mme Adélar Boucher et son époux, M. et Mme Roméo Deslauriers et leurs deux fils, M. et Mme Maxime Labbé, M. et Mme Praxède Lafleur, Mme Louis Marchand, Mlle Jeannette Marchand, M. Raoul Pellerin, M. et Mme Antonio Désilets, Mme Crevier, M. et Mme Arthur Comeau, Mme Boutin, Mme Gosselin, M. Pouliot, et nombre d'autres.

Des bouquets spirituels furent offerts par la Congrégation des Dames de Sainte Anne, M. et Mme Raoul Pellerin, la famille Louis Marchand, M. et Mme Noël Labbé, M. et Mme Alfred Mercier, Mlle Irène Croteau, Mlle Rosa Roux.

La famille remercie ceux qui lui ont été si sympathiques dans cette cruelle épreuve.

Maintenant Visible dans notre Salle d'Exposition!

Vous pouvez voir aujourd'hui l'auto la plus remarquable jamais présentée au public — le Chevrolet par Excellence dans l'Histoire du Chevrolet — un six cylindres dans les prix du quatre!

Cette superbe voiture nouvelle est actuellement visible dans nos salles d'exposition et nous vous invitons cordialement à venir en faire personnellement l'inspection.

Venez juger par vous-même de la supériorité du Chevrolet par Excellence. Car ce n'est qu'en voyant de vos yeux que vous pouvez vous faire une juste idée de la beauté et de la performance de cette voiture, offerte à des prix qui défient toute concurrence. Venez vous rendre compte comment Chevrolet a établi un nouveau prototype de valeur en matière d'automobile!

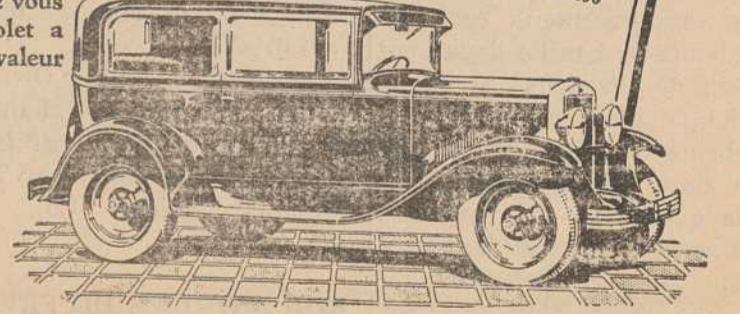
La Série la plus Complète de Caractéristiques jamais offerte dans un auto à bas prix!

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Nouvelle Souplesse Energie 32% plus Grande</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Souplesse moteur 6 cylindres à soupapes-en-tête. 2. Moteur complètement renfermé. 3. Robuste vilebrequin équilibré. 4. Engrenage d'arbre à cames en composition. | <p>Nouvelle Beauté</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Superbes carrosseries nouvelles par Fisher. 2. Superbes couleurs nouvelles. 3. Radiateur plaqué au chrome. 4. Phares avant avec bandes plaquées au chrome. 5. Supports de phares avant plaqués au chrome. 6. Nouveau capot avec volets étroits. 7. Garde-boue en couronne d'une seule pièce. 8. Marchepied en acier recouvert de caoutchouc. | <p>Nouvelle Efficacité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pompe à gazoline et filtre AC. 2. Rapport des engrenages de grande vitesse, 3.8 à 1. 3. Pompe d'accélération sur le carburateur. 4. Embrayage à disque sec s'ajustant automatiquement. 5. Engrenages de l'essieu arrière plus solides. | <p>Nouvelle Sécurité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Freins d'urgence fonctionnant séparément. 2. Phares avant à faisceau double contrôlés par le pied. 3. Electro-sécurité contre le vol. 4. Direction à engrenage et vis sans fin sur coussinets. 5. Réservoir à gazoline de sécurité à l'arrière. 6. Nouveaux freins sur les 4 roues — sûrs, positifs et silencieux. |
|---|--|---|--|

Chevrolet par Excellence
de l'Histoire du Chevrolet
— un Six dans les prix du quatre!

PRIX DE DETAIL SUR LIVRAISON (1)

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| La ROUTIERE | \$773.00 |
| Le PHAETON | \$773.00 |
| Le COACH | \$880.00 |
| Le COUPE | \$870.00 |
| Le SEDAN 4 portes | \$883.00 |
| Le CABRIOLET convertible | \$998.00 |
| Le LANDAU convertible | \$998.00 |
| CHASSIS COMMERCIAL (1/2 tonne) | \$1039.00 |
| CHASSIS-UTILITE EXPRESS (1/2 tonne) | \$589.00 |
| | \$769.00 |



Venez admirer ces Magnifiques Voitures Nouvelles dans nos Salles d'Exposition

J.-E. Levasseur,
VICTORIAVILLE, P. Q.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

(1) Ces prix sont au détail, livraison à VICTORIAVILLE, comprenant l'équipement complet du catalogue, transport et taxes, un plein réservoir de gazoline, pare-chocs, grand et petits, pneu de rechange, chambre à air et enveloppe de pneu (modèles commerciaux exceptés) ; les petits pare-chocs, le pneu de rechange, la chambre à air et l'enveloppe de pneu n'entrent pas ici dans l'équipement régulier). Passes plus lourdes, équipement, optionnel à prix extra.

UN PRODUIT CANADIEN



FABRIQUE PAR LA CIE. E. W. GILLETT LTEE. MONTREAL TORONTO QUEBEC

L'ACHAT OU LA VENTE DES GRAINAGES SONT D'UNE IMPORTANCE VITALE

Un des quelques facteurs qui sont sous le contrôle des cultivateurs

Le sol lui-même est un facteur plus important dans la culture des grains, des fleurs, du trèfle, des légumes ou de toute semence, que ce soit dans un but d'affaires ou d'agrément, que les grainages employés. Les fermiers et les jardiniers ne peuvent aucunement contrôler les saisons; la gelée peut arrêter la croissance au printemps ou encore à l'automne avant la maturité. Il peut advenir une période de sécheresse, une inondation ou orage de grêle et toutes ces choses sont en dehors du contrôle des hommes; mais l'homme peut contrôler l'usage des grainages et son profit et son contentement sont bien déterminés par la qualité de ce qu'il sème.

"Pour les mêmes raisons que pour un cheval ou une vache qui ont peu de valeur, l'on peut soupçonner des grains de semence d'être sans valeur" déclare W. J. W. Lennox de la Dominion Seed Branch. "Quand on vous fait l'offre d'un cheval de première classe à bas prix, vous vous mettez aussitôt à chercher les défauts et si vous ne vous y connaissez pas très bien en fait de chevaux, vous le conduirez chez un vétérinaire pour qu'il l'examine. Faites de même lorsque vous achetez des grains de semence. Achetez des semences éprouvées autant que possible, sinon envoyez un échantillon des semences reçues au plus proche laboratoire du gouvernement et rendez vous compte au juste de ce qu'elles contiennent. Les marchands grainiers de réputation vous fourniront des produits supérieurs.

"La mauvaise herbe menace la croissance et les pertes qu'elles sont énormes", dit le professeur J. E. Howitt, qui analyse au Collège Agricole d'Ontario des centaines d'échantillons de semences envoyées chaque année par les cultivateurs. La plupart de ces échantillons contiennent des graines de mauvaises herbes et beaucoup contiennent jusqu'à 72 graines de chardon canadien seulement à l'once au tarif ordinaire d'ensemencement, ceci signifierait dix-sept mille deux cent quatre-vingts chardons à l'acre, dont chaque plant remplace plusieurs brins d'avoine, de blé ou d'autre chose d'également utile, ruine la qualité de la semence, contamine les champs environnants sur la ferme et fait du champ une chose laide à voir. La plupart de ces mauvaises herbes viennent de la ferme ou cela a été semé ou du champ d'un voisin. Il est supposé y avoir un contrôle du Gouvernement sur toutes les ventes de graines englobant celles qui sont faites entre des cultivateurs particuliers, mais en fait ce contrôle est limité aux maisons de grainages reconnues; ces dernières ne vendent que des semences classées qui ont été analysées et approuvées par les laboratoires du Gouvernement. Pour assurer que les grains fournis puissent être nettoyés selon les tarifs ordinaires du Gouvernement, les acheteurs pour les maisons de graines de semence parcourent les campagnes et n'achètent que le meilleur des récoltes. La marchandise qui est assez remplie de mauvaises graines pour qu'il soit impossible de la nettoyer, n'est pas acceptée et se sont ces lots mis de côté qui devraient être détruits et qui sont souvent offerts en fraude à bas

prix et contaminent toute la région.

Il y a une autre source de pauvreté qui menace les récoltes de la campagne, selon le professeur W. U. Squirrell du Ontario Agricultural College. Chaque année des agents venant des pays étrangers voyagent à travers la campagne offrant des graines de légumes, de fleurs et de semences générales sous les noms merveilleux promettant un rendement abondant qui n'est jamais supérieur aux variétés ordinaires offertes par les maisons canadiennes de graines de semence à des prix beaucoup plus bas. Souvent ce sont des variétés qui ont été éprouvées au Canada sous un autre nom et qui n'ont pas été recommandées à cause des résultats obtenus; alors on les offre comme étant autre chose, quelque chose plus nouveau et meilleur que tout ce qui a jamais été cultivé au Canada; peut-être ces grainages ont-ils vraiment réussi dans quelque partie de la région d'où ils seront expédiés; mais ici le peuple est prévenu par les autorités du Gouvernement que les Etats-Unis sont un immense pays et que les fleurs, les légumes, les grains ou les trèfles qui peuvent donner de merveilleux résultats dans le Kentucky, par exemple, ne puissent s'adapter tout à fait à notre climat. C'est pour cette raison que les autorités du Gouvernement et les maisons canadiennes de grainages coopèrent pour protéger la qualité des graines offertes aux canadiens et ceci s'applique aussi bien aux fleurs et aux légumes qu'aux trèfles et aux céréales. Les grainages canadiens qui ont été éprouvés ne doivent pas seulement s'élever à un haut degré de pureté en ce qui concerne la mauvaise herbe mais doivent aussi remplir de sévères conditions dans la germination. En d'autres termes, les grains offerts au Canada par les fournisseurs réguliers s'adaptent plus facilement aux conditions de notre pays que ceux qui viennent de n'importe où ailleurs.

LES MALADIES CHEZ LES ENFANTS

Peuvent être promptement bannies à l'aide des Pastilles Baby's Own

Les maladies chez les enfants sont nombreuses mais les neuf-dixièmes ne sont dues qu'à une cause, et une cause unique—le mauvais état de l'estomac et des intestins. Pour bannir promptement n'importe laquelle des maladies bénignes chez le bébé et l'enfant, les intestins doivent être maintenus réguliers et l'estomac doit être adouci.

Nul autre remède n'a eu autant de succès que les Pastilles Baby's Own pour les tout-petits. Elles bannissent la constipation et l'indigestion; elles cassent les rhumes et les fièvres bénignes; soulagent de la diarrhée et des coliques et procurent un sommeil sain et reconfortant en réglant de l'estomac et des intestins. Mme L. M. Brown, Walton, N.-E., écrit à leur sujet: "Je ne peux trop louer les Pastilles Baby's Own car je les ai trouvées des meilleures dans le cas de maladies d'enfants."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25 centins la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ROD AND GUN DE FEVRIER

Replete with yarns and articles on all topics of outdoor life, the February issue of the national sporting magazine, Rod and Gun and Canadian Silver Fox News has just appeared. Among the many authoritative contributors in this month's issue are the well known names of Bonnycastle Dale, Robert James, William MacMillan, J. W. Winson, W. C. Motley, C. S. Landis, G. P. Sladen and M. U. Bates, whose articles offer splendid pictures of hunting and fishing and life in the open. There is also a splendid article on wolf trapping by C. E. Gillham.

The section devoted to the silver fox industry is full of up to date and informative material concerning the ranching of these valuable fur bearers.

Rod and Gun and Canadian Silver Fox News is published monthly by W. J. Taylor Limited, Woodstock, Ont.

UNE PAROISSE NOUVELLE

CHEZ NOUS, DANS LA MATAPEDIA

Depuis près d'un demi-siècle et jusqu'après la guerre, les plus avisés des amateurs de chasse et de pêche aimaient à poursuivre le chevreuil, le caribou, l'orignal et l'ours dans la vaste forêt qui couvre le canton Blais et des ondes limpides de la Matapédia s'étend jusqu'aux flots agités du golfe Saint-Laurent. On les rencontrait parfois, une ligne à la main, suivre l'un des nombreux cours d'eau de la région et tenter d'un ver trompeur les belles truites moustachées et les frétilantes arc-en-ciel.

Que de fois en ces dernières années encore, après une chasse fructueuse ou une pêche abondante, les sportsmen campés à l'ombre des belles forêts du canton Blais, émerveillés par la beauté naturelle des lieux, n'ont-ils pas rêvé pour leur pays d'un paradis de chasse et de pêche comme celui de la région matapédienne!

Que de changements en ces lieux aujourd'hui! Si, un fusil ou une ligne à la main, les sportsmen s'intéressaient aux beautés naturelles de ce pays aux vastes forêts giboyeuses et aux cours d'eau remplis comme des viviers, la population mi-agricole mi-industrielle de la région avoisinante avait surtout remarqué la richesse du sol et la valeur marchande de la forêt.

Il y a quelque sept ans, des familles allèrent s'établir sur les terres du canton Blais pour les défricher.

Quand il y eut un groupe assez nombreux de colons défricheurs, l'autorité diocésaine leur donna un pasteur. Et c'est ainsi que fut fondée la paroisse de Saint-Tharcisus.

Aujourd'hui, une bonne route partant de la gare du Chemin de fer National, à Amqui, centre important dans le commerce du bois, conduit jusqu'au delà de la chapelle de Saint-Tharcisus distance de sept milles. D'autres chemins sont faits dans les rangs.

Quatre-vingt familles de robustes colons, sous la direction de leur curé passé maître dans l'art de construire bon marché des bâtisses spacieuses, forment la population de la nouvelle paroisse. Une centaine d'autres pourraient facilement s'y établir.

Le sol est exempt de roche et se cultive facilement. C'est de la bonne terre grise enrichie par les débris de la forêt. Comme dans tout le territoire de la Matapédia d'ailleurs ces terres s'émeuvent facilement, puisque presque partout l'égoût est naturel.

Le climat est bon. On peut récolter les légumes, les foins, les grains. C'est un pays de bonne valeur pour l'élevage et l'industrie laitière.

Et la paroisse de Saint-Tharcisus, avec sa chapelle, ses trois écoles, ses chemins doit en tout la somme de \$1300.00.

Heureux pays celui qui a une population ou de telles choses peuvent s'accomplir!

Dans les vieilles paroisses de nos campagnes on rencontre des

cultivateurs à l'aise qui, en dépit de leur bonne volonté, ne peuvent établir leurs enfants à cause du prix trop élevé des terres dans le voisinage.

Il n'en est pas de même dans la Matapédia. C'est une région où un père de famille peut établir tous ses enfants auprès de lui.

On peut toujours avoir des renseignements sur les meilleures du Canada, en s'adressant à l'abbé A. S. Deschênes, Hôtel du gouvernement, à Québec, ou encore au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, à Montréal.

Canadiens! restons chez nous. Après tout, nous possédons le meilleur pays du monde: celui où l'on peut s'établir avec le plus de facilité et avec l'aide du gouvernement.

J.-E. LAFORCE.

RECOLTE RECORD DE BLE AU CANADA EN 1928

Ottawa, Ont., 24.—Le bureau fédéral de la statistique estime à 533,571,700 de boisseaux la récolte canadienne de 1928, soit une augmentation de près de 33,000,000 de boisseaux sur l'estimé de novembre dernier et une diminution de 16,500,000 sur l'estimé de décembre.

Pour la première fois dans l'histoire la récolte du blé au Canada a dépassé, en 1928, le milliard de boisseaux, soit 500,613,000 boisseaux suivant l'estimé de novembre dernier. Depuis novembre, les rapports qui arrivent mandent que les dommages à la récolte ont affecté plutôt la qualité que la quantité du grain et l'on pourra bientôt évaluer exactement le chiffre de la récolte du blé.

Les appareils modernes dont on s'est servi pour la récolte, comme l'on moissonnait et battait en même temps souvent, dans une seule opération, ont permis aux fermiers de mettre beaucoup de blé sur le marché l'automne dernier même, au moins trois semaines plus tôt que l'an dernier. La récolte de blé de 1927 avait été de \$479,665,000 boisseaux. La récolte d'orge a été aussi la plus forte, soit 136,391,400 boisseaux. Récolte du blé

La récolte totale de blé au Canada, 533,571,700, a été recueillie sur un territoire de 24,119,140 acres alors qu'en 1927, la récolte de blé de 479,665,000 boisseaux avait été faite sur une superficie de 22,460,154 acres. Pour 1928, le rendement de l'acre en blé a été de 22.1 boisseaux contre 21.4 qu'il avait été pour l'année précédente, et 18.3 qui avait été la moyenne pour les années allant de 1925 à 1927.

La récolte d'avoine en 1928 a été de 452,153,000 boisseaux recueillie sur 13,136,516 acres contre 439,712,700 boisseaux recueillis en 1927 sur une superficie de 13,239,963. La récolte d'orge en 1928 fut de 136,391,400 boisseaux recueillis sur 4,880,740 acres contre 96,938,000 boisseaux recueillis en 1927 sur 3,505,713 acres. Le lin en 1928 a donné 3,614,000 boisseaux contre 4,884,600 boisseaux pour l'année précédente. La récolte de seigle en 1928 fut de

14,617,700 boisseaux contre 14,950,600 boisseaux en 1927, les pois, de 2,588,300 boisseaux en 1928 contre 2,794,900 en 1927, les fèves, de 1,170,500 boisseaux en 1928 contre 1,037,300 boisseaux en 1927, le sarrasin, de 10,899,300 boisseaux contre 10,890,000 boisseaux en 1927.

TRANSPORT GRATUIT DE 11,000 IMMIGRANTS DE L'ANGLETERRE AU PAYS

Montréal, 24.—L'on a annoncé récemment à Londres que le gouvernement anglais avait accepté de payer le transport océanique des ouvriers fermiers recrutés en Grande-Bretagne par le Pacifique Canadien et le Canadien National.

Il viendra au pays 6,000 immigrants de mars à juillet d'après le système britannique d'immigration, et à ce chiffre, les chemins de fer canadiens ajouteraient 5,000 immigrants.

Sir Henry Thornton et M. Beatty ont signé une déclaration conjointe pour faire disparaître l'impression que ces compagnies recherchaient surtout les colons de l'Europe: Central ou des pays non-privilegiés.

LE PROBLEME DU RAPATRIEMENT

L'honorable M. J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation, a reçu hier, la visite de M. W. Egan, sous-ministre de l'Immigration et une entrevue eut lieu entre ces deux hommes au sujet de la campagne de rapatriement. A la suite de cette conférence, on en est venu à une entente au sujet de la répartition des sommes que le gouvernement fédéral met à la disposition de la Province pour cette campagne de rapatriement. Ottawa contribuera au paiement des dépenses de voyage des directeurs de cette campagne et des familles qui sont rapatriées.

Ottawa est prêt à payer aussi une somme équivalente à 50% du coût de l'établissement d'un bureau spécial qui serait ouvert dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

AGENTS DEMANDES

Si vous voulez faire de l'argent cette année et devenir indépendant, entreprenez immédiatement le Commerce Watkins dans votre ville ou Comté. La plus grande ligne de Produits détaillés dans les familles et la plus payante. Votre chance de vous créer une position permanente. Faites-en l'essai pour vous convaincre. Détails fournis sans obligation.

THE J. R. WATKINS CO., Dept. 3, 749 Craig Ouest, Montréal. 17 janv. 4 f.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS. Porte-Toujours La Signature de Castoria.

La plus haute Perfection dans l'Art de l'Horloger, la Montre Gruen

GRUEN ULTRA VERITHIN

En réunissant la précision à la beauté la plus exquise, les artisans du Caidé Gruen ont créé une série de Montres pour Hommes et pour Dames qui sont la plus haute manifestation de l'art de l'horlogerie.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous procurer pour vous-même une montre GRUEN ou d'en faire don à une personne que vous désirez honorer particulièrement à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

PRIX A PARTIR DE \$25.00

Assortiment de montres Waltham, Tavannes, Cyma, Regina, Buren pour Hommes et pour Dames à des prix raisonnables.

Argentierie, Coutellerie, Horloges, Articles en cuivre, Nécessaires de Fumeurs, Articles de fantaisie.

Sets de toilette dans de jolies boîtes de fantaisie en Ivoire, Blanc, Rose, Bleu, Perle, Mauve, etc.

Plumes-fontaines et Crayons Waterman et Eclipse.

Lunettes à des prix excessivement bas. Ne négligez pas votre vue. Protégez-la en venant vous choisir une bonne paire de lunettes chez moi.

Réparations de Montres, Horloges, Bijoux, etc. Ouvrage garantie.

Une visite vous intéressera.

L. C. VALLIERES,
86 Notre-Dame, Victoriaville.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches d toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Les papiers à dactilographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

Savez-Vous

QUE NOUS SOUDONS AU GAZ TOUS LES METAUX

ACIER — CUIVRE — FER — FONTE

EGALEMENT L'ALUMINUM

ACCORDERONS COMMISSIONS AUX GARAGES

MANUFACTURONS

EPANDEURS D'ENGRAIS — MOTEURS A GAZOLINE

ET TOUTES SORTES DE MACHINERIES

POUR MOULINS ET MANUFACTURES

REPARATIONS

DE MACHINERIES EN GENERAL

LA Fonderie "UNIVERSEL" Lnr.

THOS. BUTEAU Prop. Victoriaville, P. Q.

Les "Troubadours de Bytown" au Festival de Québec



Les inimitables "Troubadours de Bytown" qui déjà, au premier Festival de Québec, en 1927, remportèrent un succès complet dans leur magnifique interprétation des chansons du terroir, ont encore été les "héros" de la manifestation artistique qui vient d'avoir lieu dans la vieille capitale. On les voit ici chantant autour du métier à tisser de Madame Lachance, dans la salle du Château Frontenac réservée aux artistes du Terroir.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

Vous trouverez à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 volts, au prix de 25 sous. 24 nov.—j.n.o.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants,
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Dr. J. C. H. H. H.
En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

**LICENCES D'AUTOS
LE PREMIER FEVRIER**

Le Bureau du Trésor change le système en vigueur dans le passé.—Deux raisons

Le Club Automobile de Québec a été informé hier par le Département du Trésor du Gouvernement Provincial que les licences d'automobiles, cette année, seront émises à partir du 1er février au lieu du 1er mars.

Cette innovation a pour but d'accommoder les citoyens qui profitent de la tenue des salons annuels de l'automobile pour changer leurs chars. Dans le passé, ces automobilistes, s'ils voulaient se servir immédiatement de leurs nouveaux véhicules, devaient se procurer un permis temporaire. Avec le nouveau système, ils pourront obtenir immédiatement leur licence régulière pour l'année courante.

Le changement aura aussi pour effet de diminuer la course aux licences en avril et en mai. Les automobilistes qui se servent de leurs chars l'hiver n'auront pas besoin d'attendre à la dernière minute pour se conformer à la loi et leurs amis, qui ne sortent que pendant la belle saison, ne seront pas obligés de faire de longues stations au Parlement en attendant leur tour d'obtenir le précieux permis.

LA PEINE CAPITALE

Le Michigan est un des Etats américains où la peine capitale n'existe pas. Elle fut abolie par la législature de cet Etat quand il était encore peuplé à une grande majorité d'une population agricole. Les meurtres étaient alors relativement rares. Depuis le Michigan s'est industrialisé. Il possède de grandes villes où les assassinats sont extrêmement fréquents. L'an dernier, cet Etat a été le théâtre de quelques crimes d'une atrocité révoltante. Un juge de renom appelé à condamner l'auteur du meurtre d'une petite fille exprimait son regret que la loi ne lui permit pas d'envoyer le meurtrier à la potence et formulait le vœu que l'Etat du Michigan vint rétablir la peine de mort. Cette idée du rétablissement de la peine capitale gagne rapidement du terrain et maints s'y rallient aujourd'hui qui la combattait autrefois. Le "Detroit Free Press" déclare que les réponses à un questionnaire envoyé l'automne dernier aux membres du barreau du Michigan a révélé que la majorité de ses membres favorisent la peine capitale. "Le Michigan renonça à la peine capitale", écrit le "Detroit Free Press" quand il était un Etat en très grande majorité agricole. Le progrès rapide des centres industriels a si profondément modifié le type de population et les conditions dans lesquelles elle vit qu'un retour à la peine capitale dans le Michigan ne saurait être une mesure rétrograde, mais simplement la mise en pratique d'un mode de protection que l'expérience a prouvé effectif, mode de protection imposé par des conditions tout à fait nouvelles.

**Composé Sapin Fortin
POUR LE RHUME**

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons: Rhumes, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le "COMPOSE SAPIN" à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.

A VENDRE

Nous avons à vendre à notre Librairie, au profit du Couvent de la Congrégation Notre-Dame de cette ville, une jolie photographie représentant tous les curés de la paroisse de St-Christophe depuis 1851: Mgr P. H. Suzor, de 1851 à 1878; M. J. Héroux, de 1878 à 1885; M. Ed. Buisson, de 1885 à 1893; M. Ed. Grenier, de 1893 à 1896; M. F. X. Lessard, de 1896 à 1900. Au centre du portrait nous voyons notre vénérable curé, M. le chanoine L.-A. Côté, V. F. L., et les portraits de l'église et du presbytère.

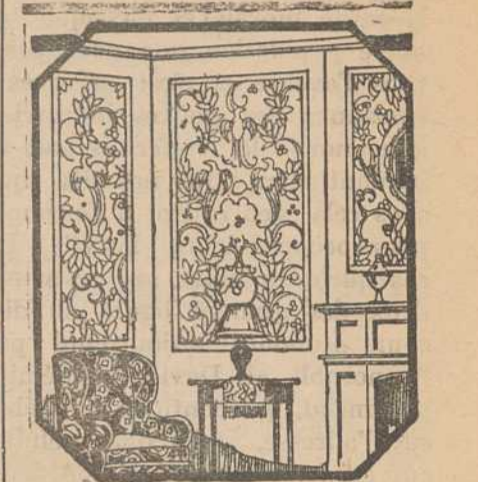
C'est un joli souvenir à conserver dans les familles.

Le nombre de copies est limité: pressez-vous de l'acheter.

**A VENDRE
BELLE TERRE
4 Miles de Victoriaville
40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur
Bien bâtie. — Sur la Route St-Albert
S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU
VICTORIAVILLE, P.Q.**

**TAPISSERIES!
TAPISSERIES!**

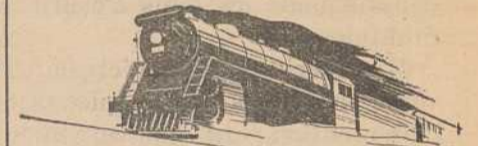
A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION", ARTHABASKA



La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Venez au magasin et choisissez votre papier-tenture des grands nombres de magnifiques modèles que nous avons toujours en stock. Nous avons en ce moment un magnifique assortiment de papier vernis pour cuisine, chambre de bain, etc., etc., que nous vendrons à des prix bien bas.

Venez nous voir.



**CANADIEN NATIONAL
CHANGEMENT
D'HORAIRE**

Horaires en force le 30 sept. 1928. (Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal:
2.24 A. M. tous les jours
7.34 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
3.00 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Sherbrooke:
9.21 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
7.45 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Québec:
3.51 A. M. tous les jours.
10.15 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
12.13 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
5.34 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Princeville, Plessisville, St-Julie et Lyster:
9.06 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Trois-Rivières (Jusqu'à Doucet Landing):
7.50 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'agent du Canadien National, à Victoriaville.

**Adressez-vous à "l'Union
des Cantons de l'Est
ARTHABASKA P. Q.**

Pour tous vos travaux d'impression

ENTRETES DE LETTRES, DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES, ENVELOPPES, CIRCULAIRES, BROCHURES, LIVRES DE TOUTS FORMATS, FACTUMS, LIVRETS DE RECUS, PROGRAMMES, AFFICHES, ETC., ETC., ETC.

N. B.—Attention spéciale aux commandes données par la maille.

**LA REVUE MODERNE
REVUE MENSUELLE**

Littérature, Poésie, Arts, Etc.

Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.

En vente à
LA LIBRAIRIE DE L'UNION,

**SANTÉ NOUVELLE
POUR LES FEMMES EPUISÉES**

Trouvée dans le sang rouge, riche que créent en réalité les Pilules Roses du Dr Williams

L'anémie vient graduellement, débutant par la langueur, indisposition à la suite d'un effort mental ou physique, irritabilité, et une sensation de fatigue. Plus tard apparaissent les palpitations du cœur, les maux de tête, fréquents maux de dos et souvent un dérangement d'estomac et l'incapacité d'obtenir le repos la nuit. Les cas de cette nature, s'ils sont négligés, deviennent plus graves, mais si on y voit à temps, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les Pilules Roses du Dr Williams, lesquelles sont exemptes de toutes drogues nocives ou asservissantes, sont en plein le tonique qu'il faut pour remédier à ce déprimant état de santé. Ces pilules créent virtuellement le sang rouge, riche, lequel stimule et renforce chaque organe et nerf du corps. De sorte que la vigueur et l'activité reviennent, l'appétit s'améliore et un sommeil reconfortant est obtenu. Ce que peuvent faire et feront les Pilules Roses du Dr Williams est démontré par le cas de Mme D. B. Fanning, Seal Harbor, N.-E., laquelle écrit: "J'étais dans un grave état d'épuisement. J'étais pâle, mon appétit était très pauvre, et le moindre effort me laissait dans un état de fatigue extrême. De fait, j'étais à peine capable de faire le moindre travail de ménage. Je décidai de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams et, après en avoir pris quelques boîtes, je puis déclarer en toute sincérité que j'en ai grandement bénéficié en forces et en santé et je fus capable de m'occuper de mes travaux de ménage sans le moindre signe de l'ancienne faiblesse. Je les recommande avec plaisir à tous ceux qui peuvent se trouver dans un état d'épuisement."

**ANNUAIRE STATISTIQUE DE
LA PROVINCE DE QUEBEC
1928**

Québec, le 15 janvier 1929.—Le Bureau des Statistiques de Québec annonce aujourd'hui la publication de l'Annuaire statistique de 1928. L'édition de cette année contient les renseignements les plus complets sur le développement économique de la province de Québec. Parmi les principales améliorations apportées à l'édition de 1928, il faut mentionner particulièrement la publication d'un nouveau texte expliquant le développement et le progrès de l'agriculture à date. La section de l'industrie laitière a été modifiée. Les chapitres concernant l'industrie forestière, l'industrie minière, les forces hydrauliques et les manufactures contiennent également d'importantes modifications. Plusieurs graphiques, basés sur les chiffres extraits des tableaux, illustrent les principaux développements de notre vie économique.

Les divisions de ce travail sont les suivantes: (I) CHRONOLOGIE; principaux faits historiques des régimes français et anglais, de 1492 à nos jours. (II) CARACTÈRES PHYSIQUES; études géographiques et géologiques. (III) CLIMATOLOGIE; températures, pluie, neige, précipitations et insolation. (IV) POPULATION; étude de la population d'après les données du recensement de 1921, mouvement des naissances, mariages et décès, état sanitaire et maladies contagieuses, immigration. (V) INSTRUCTION; écoles, élèves, instituteurs, écoles normales, collèges classiques, universités, développement de l'instruction publique, coût de l'enseignement et constructions scolaires. (VI) ADMINISTRATION; constitution du Gouvernement, domaine, colonisation, justice et criminelle, coroners, établissements pénitentiaires et assistance publique. (VII) FINANCES; finances provinciales, municipales et scolaires, emprunt autorisés par le Gouvernement. (VIII) PRODUCTION; développement de l'agriculture, bétail et produits animaux, industrie laitière, industrie minière, valeur des péneuries, forces hydrauliques disponibles, usines centrales électriques, animaux à fourrages et pelleteries, manufactures, relevé de la production économique et richesse nationale. (IX) COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS; voies, chemins de fer, automobiles, postes, téléphones, télégraphes et canaux. (X) ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE; valeur des échanges commerciaux, importations et exportations, compensations ban-

St-Louis de Blandford
—M. et Mme Conrad Bazin, des Trois-Rivières, sont venus visiter leurs parents à l'occasion du Jour de l'An.
—A l'élection municipale du 9 janvier a été réélu M. Joseph Marchand.
—M. Joseph Vallière et Elphège Vézina ont été élus conseillers.
—M. Isidore Cormier, travailant à Québec, est venu dans sa famille, à l'occasion du Jour de l'An.

Nous venons de recevoir à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, un Orthophonie Victrola, avec un assortiment de disques, aiguilles, etc., Victor, "La Voix de son Maître". Prix modérés. Catalogues et listes de prix envoyés sur demande.

Je prends de 45 à 60 renards par à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Écrivez pour avoir renseignements.
W. A. HARLEY,
Stanstead, Qué.

RENARDS

13 déc.—12 f.

MICION
Excessive
ou Douleur
Des Vieillards
Soulagée par le
SANTAL MIDY
Capsules
Se vend dans toutes les pharmacies.

**AUX AMATEURS
DE VIOLON**

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon: Cordes en nerfs ou en acier, chevelet, archet, queue, racine, etc., etc.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

Bureaux des billets: 30 rue St-Jean, Tél. 2-0093; Château Frontenac, Tél. 2-1840; Gare du Palais, Tél. 2-0663 ou C. A. LANGEVIN, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

**ABANDON DES
AFFAIRES**

Un poste de commerce établi depuis 76 ans, situé dans la ville d'Arthabaska, très avantageux pour celui qui voudrait s'établir. Pour plus d'informations s'adresser à
Boîte Postale M,
Arthabaska.

**AUTOMOBILE
A VENDRE**

Coach Buick, en bonne condition. Comptant S'adresser à "L'Union".
15 nov.—j.n.o.

**DIFFÉRENTES MANIÈRES
D'AIDER NOTRE JOURNAL**

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

AVIS A NOS ABONNES

A partir d'aujourd'hui, tous nos abonnés des Etats-Unis et du Canada qui n'auront pas payé leur abonnement à "L'Union des Cantons de l'Est" verront leur nom retranché de la liste des abonnés et leur compte mis en collection, entre les mains de nos collecteurs américains et canadiens.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'étranger, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

**Rendez votre demeure
ATTRAYANTE
avec les
Papiers-Peints**

Base de toute jolie décoration Largeur reconnue 19 1/2 pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques.

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE "L'UNION" et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-plumes, Gomme, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

**VOUS TROUVEREZ TOUJOURS
A LA
LIBRAIRIE DE "L'UNION"
A ARTHABASKA**

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que: Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatique, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités: Articles pour cadeaux et de souvenir.

Prix défiant toute compétition. "L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."

Libraire-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

RENARDS

Je prends de 45 à 60 renards par à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Écrivez pour avoir renseignements.
W. A. HARLEY,
Stanstead, Qué.

RENARDS

13 déc.—12 f.

Si vous cherchez le plus fin des Thés Verts--le voici



"Vous voulez le respect du peuple? Vous ne l'aurez qu'en vous respectant vous-mêmes"

Dit l'hon. M. David aux membres de l'Opposition.—Une réponse péremptoire aux arguments des adversaires du gouvernement. Pension aux vieillards.—L'université.

Québec.—C'est en conservant la santé morale et physique de notre population que nous assurons l'avenir, et c'est en créant chez-nous des centres industriels que nous le raffermissons, en gardant chez nous nos fils qui, sans cela, s'en iraient à l'étranger pour occuper leurs bras." En ces quelques mots, se résumant deux des grandes lignes du discours prononcé aujourd'hui par l'honorable M. David, secrétaire provincial, qui continua le débat sur l'adresse, après que celui-ci eut été repris par M. Aldéric Blain, député de Dorion. Le secrétaire se déclara de plus opposé à la loi de pension aux vieillards, et dénonça comme fautive la doctrine voulant qu'on limite le programme d'enseignement dans les écoles primaires et élémentaires.

"Nous n'avons pas le droit, dit-il, de déclarer aux fils du cultivateur ou de l'ouvrier: Tu n'iras pas plus loin." Il ajouta que jamais la politique provinciale n'était intervenue dans les affaires de l'Université de Montréal. Le secrétaire provincial fut cinglant, par moments, et se fit remarquer surtout par une répartie prompte et facile dans laquelle les mots d'esprit se multipliaient.

M. Aldéric Blain réclama la vente du vin pour les épiciers et l'intervention du gouvernement pour empêcher que les magasins en série ne s'emparent du commerce dans la province. Il dénonça l'industrialisation, accusant cette dernière de drainer les jeunes gens des campagnes vers les villes et, partant, de dépeupler les centres ruraux.

Pour la première fois, la Chambre fut appelée à voter. A la fin de son discours, M. Blain proposa un amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône. Nous donnons plus bas les principaux points de l'amendement. Celui-ci fut déposé sur division de 60 contre 8.

Le débat fut repris ensuite par M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville, qui parla au commencement de la séance du soir. Le débat fut ajourné à la demande de M. Delisle, député de Chicoutimi.

Séance de l'après-midi

M. Blain, au début de son discours fit une certaine profession de foi politique. Il déclara qu'il s'était présenté dans son comité comme conservateur, avec M. Sauvé comme chef. Il rendit hommage à la mémoire de Sir Louis-Hypolite Lafontaine, mais il ne révéla rien sur la prochaine convention conservatrice. Nous serons prêts, dit-il, à dévoiler des renseignements lorsque nous pourrions prendre part aux délibérations du Cabinet ou du Conseil du parti libéral. Nous avons une belle famille, dit-il, de l'Opposition, et nous avons comme chef un homme qui a beaucoup de science parlementaire et politique. Je suis fier de rendre cet hommage à notre chef.

MM. Guertin et Tremblay se sont avant peu, suivant lui, des leaders de la Chambre. Il croit aussi que M. Duplessis a beaucoup de qualités, mais il regrette les paroles prononcées par le Dr Plante à l'adresse du député de Ste-Marie. Il ne veut pas de personnage de la trempe de M. Napoléon Giroux." Il s'attaque au ministre des Terres et Forêts en disant que les liaisons de ce dernier étaient beaucoup plus dangereuses pour la province que les

liaisons de français de M. Tremblay.

Sa première demande est que les députés aient l'avantage d'étudier personnellement tous les bills avant que ceux-ci viennent en comité plénier et sa première critique, que le premier ministre ne devrait pas alléguer en faveur de l'établissement d'un poste de radio, que c'est à cause de la publicité faite ici par les postes américains, alors que, dit-il, le premier ministre va lui-même à New-York inviter les Américains à placer leurs capitaux dans cette province. Au sujet des modifications proposées à la loi en ce qui a trait aux habeas corpus, brefs de mandamus, brefs de prohibition, etc., il accusa le premier ministre de "prendre sa grande hache pour détruire la Grande Charte". Le premier ministre protesta en disant que l'on ne pouvait critiquer une chose encore inconnue.

Parlant du libelle, M. Blain croit qu'il est temps que disparaisse l'entrave à la liberté de la presse. Il ne veut pas que cette liberté prête aux excès mais il veut qu'elle soit raisonnable. Il espère que la nouvelle loi ne sera pas une entrave.

Il attaque le gouvernement au sujet de la dette, en disant que celle-ci a été réduite peut-être, mais seulement en augmentant le fardeau de la taxe, il mentionne l'augmentation de la taxe sur la gazoline, de la taxe des électriciens et de la taxe sur les courtiers. Il favorise la pension aux vieillards. "Voulez-vous que le gouvernement passe une loi dans le même sens que la loi fédérale?" demande M. Vautrin. "Je ne suis pas responsable des actes du gouvernement", fait M. Blain. Au sujet des salaires raisonnables, M. Blain rappela une déclaration de M. Galipeault. En marge de la loi des compensations, il dénonça M. Gustave Franco et le "Monde Ouvrier". Il déclare que la proportion des accidents est moins considérable en Ontario parce que là la loi s'applique à un plus grand nombre il affirme aussi que la loi est plus généreuse.

M. Blain voulut s'autoriser encore du témoignage de M. T. D. Bouchard, mais celui-ci fit une mise au point, disant qu'il n'avait jamais affirmé que la nouvelle loi de Québec était défavorable aux ouvriers, mais qu'il avait reconnu qu'elle était une amélioration sur l'ancienne loi. Quant à l'indemnité, dit M. Bouchard, je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit.

En fait d'éducation, M. Blain prétend que le programme d'enseignement primaire est trop chargé. Il attira l'attention du gouvernement au sujet de l'Université de Montréal, croyant que c'est une erreur fondamentale que d'établir cette institution dans le flanc du Mont-Royal.

M. Blain attribue une grande partie du malaise dans l'agriculture au fait que, dit-il, le gouvernement s'occupe trop d'industrie. Même avec ces industries, la situation est-elle meilleure qu'auparavant? demande-t-il. Quant à l'exode des nôtres aux Etats-Unis, il est admis que le gouvernement fait quelque chose pour faire revenir ceux qui sont partis, mais il n'en est pas moins vrai que même en 1928 il est encore parti 73,605 Canadiens du Canada. Il reconnaît ensuite, sur remarque de l'honorable M. Perrault, qu'il n'y a sur ce nombre que 14,007 Canadiens d'origine française mais il estime que c'est encore trop. M. Blain déplore de plus la pénurie de chemins de fer dans la province et le passage de nos industries dans les mains américaines. Il fait remarquer encore que nous exportons 250,000 C.V. d'énergie électrique en dehors de la province et trouve déplorable la situation dans laquelle se trou-

vent les professionnels canadiens-français de cette province.

Il avait été question de démagogie au sujet de l'élection de Ste-Marie. M. Blain dit que la démagogie, s'il y en a eu, s'est fait remarquer parmi les libéraux. Il cita, à ce propos, des articles en date du 23 et 24 octobre, parus dans le "Canada", déclarant en résumé que ces articles étaient une poignée de boue lancée à la figure du candidat oppositionniste. De plus, il trouve scandaleux qu'on laisse toujours Pierre Valois conduire les élections. Après cela, demanda-t-il, comment pouvez-vous que le peuple de Ste-Marie ait confiance dans le gouvernement? Il ajouta qu'on inspirait au peuple le mépris de l'autorité.

M. Blain attribue au travail du dimanche une partie de la surproduction dans la province. Il prédit au gouvernement une crise plus grande que celle du papier, celle du chômage. Il rappela les prédictions du prophète Jérémie et fit un rapprochement entre l'Opposition et l'Israéli.

A la fin de son discours, M. Blain proposa un amendement à l'effet que l'Opposition regrette de constater que le discours du Trône n'annonçait pas notamment l'intention du gouvernement d'accepter les amendements soumis par l'Opposition à la dernière session en vue de rendre la loi des accidents du travail plus efficace, d'accorder une plus juste représentation des ouvriers dans le gouvernement et dans la commission des accidents du travail, d'amender la loi électorale de manière à réprimer les abus et les injustices causés par le bulletin de vote sans talon, par les faux électeurs, appelés "télégraphes", etc., d'adopter une politique assurant une exploitation plus rationnelle de nos richesses naturelles et plus à l'avantage de notre population, de créer une commission technique indépendante du gouvernement, le pouvoir de faire l'inventaire de nos richesses nationales et de faire en conséquence des rapports au gouvernement et à la province, d'assurer une administration de la justice moins coûteuse, plus équitable, plus affective, plus impartialement au service de la société, sans intervention politique, de faire une audition plus complète des comptes du gouvernement par des autorités impartiales, de réorganiser le ministère des Terres et Forêts de façon à assurer la conservation de notre patrimoine forestier et à donner aux compétences la liberté d'action nécessaire.

Pour l'avenir

On nous accuse de n'avoir rien fait pour l'avenir. Ces paroles sont contenues au texte 14, Ste-Marie. Nous avons essayé de faire tellement que l'on perd de vue ce que nous avons déjà accompli. Qui n'a vu les petites écoles, les académies commerciales et les collèges classiques? Si l'avenir n'est pas dans l'éducation, j'ignore ce que c'est. J'affirme que nous avons préparé l'avenir en améliorant l'éducation chez nous. J'affirme que nous avons pensé à l'avenir en songeant à la santé publique. On nous reproche de taxer. Il n'y a pas un pays qui puisse se rendre aux exigences d'un peuple sans une répartition juste et équitable de l'impôt. Mais, est-ce que vraiment à part ce qui a trait aux chemins, aux églises, aux presbytères et aux écoles, il y a des taxes chez nous? Voyez les villes, est-ce que l'ouvrier est taxé? Il paie la taxe quand même, soit, mais c'est la taxe indirecte. Y a-t-il quelqu'un dans cette Chambre qui aurait le courage de demander l'abolition des taxes que je viens de mentionner? La taxe a augmenté, c'est vrai, mais il ne s'agit pas de la taxe du gouvernement. Revenant à la question d'hygiène M. David dit qu'il ne nous faut pas compter sur une immigration considérable, mais sur nous-mêmes pour grossir notre population. Il nous faut donc conserver nos fils ici en bonne santé, et nous nous y appliquons. On ne peut pas de bonne foi prétendre, à l'heure qu'il est, que nous ne préparons pas l'avenir. L'avenir, ce sont ceux qui passent, qui grandissent, et prendront notre place. Nous les préparons peut-être mieux que nous ne l'avons été nous-mêmes. C'est préparer l'avenir que de donner une santé à une personne qui n'a avait pas.

Cet amendement fut déposé par un vote de 60 contre 8 à la fin de la séance de l'après-midi.

Séance du Soir

Le débat à la séance du soir fut repris par M. J. E. Lamoureux, député d'Iberville. La principale déclaration de celui-ci fut que la construction des édifices religieux devient une taxe très lourde pour les cultivateurs dans certains cas. Il traite de plusieurs questions et fut applaudi.

L'HON. M. DAVID

Le secrétaire débuta par une pensée délicate à l'adresse de l'ancien Lieutenant-Gouverneur et de Mme McKenna et du nouveau Lieutenant-Gouverneur, Sir Lomer Gouin. Au sujet de ce dernier, il déclara: "Je m'incline devant celui qui depuis au-delà de 20 ans est pour notre race, notre peuple, notre province et le Canada un homme qui est un reflet pour nous". A l'Orateur, l'hon. M. Laferté, il dit: "Si vous ne méritiez pas ce poste, vous ne seriez pas là." A l'Opposition qui accuse les partisans du gouvernement de chanter les louanges de ce dernier, il déclara que ses membres passaient leur temps à se chanter les uns les autres. A l'adresse du député de Laval, il ajouta: "Je préfère son bon sens au manque de bon sens de ceux qui sont instruits". Il parle ironiquement de l'harmonie qui règne dans les rangs de l'Opposition. Il n'y a pas de doute, dit-il, que tout le monde est chef, il ne manque plus que les soldats. Dans le discours du député de Dorion, il voit un très gros effort, mais qu'il faut assimiler à celui de la montagne en travail.

M. David annonça ensuite qu'il n'avait pas l'intention, comme dans le cas du député de Sainte-Marie, de se comparer au Christ, ou comme dans le cas du député de Dorion à l'Israéli. Posent comme principe que les œuvres

stables sont élevées à force de modération, de pondération et d'éducation, M. David remarque que nous avons eu au cours du débat la preuve qu'il faut que cette vérité soit bien reconnue pour entendre le chef de l'Opposition et les députés de Dorion et les Trois-Rivières parler comme ils l'ont fait dans cette Chambre.

Parlant alors de la situation des gouvernants, il continua: "Pourquoi ne pas voir de ce côté de la Chambre des hommes qui ont sacrifié leur argent et eux-mêmes pour leur province. Si vous en doutez, prenez notre place, vous verrez ce que c'est. On parle de ministres enrichis. Je n'hésite pas à déclarer que si, au lieu de me dépenser pour la province, je m'étais dépensé pour moi-même, je serais peut-être aujourd'hui mieux que je suis. Ne saluez donc pas le nid où vous voudriez demain vous coucher, dit-il, à l'Opposition. Québec depuis 100 ans est un pays de politiques, nous avons donné au Canada quelques-unes des plus belles intelligences dans les deux partis. Et toujours ces hommes, mêmes aux heures pénibles, se refusaient à permettre à leurs partisans d'abaisser la politique. Vous voulez le respect du peuple, vous ne l'aurez qu'à une condition, c'est de vous respecter vous-mêmes devant lui. J'ai confiance dans notre politique, je la crois honnête, elle laisse au bénéfice du public sa santé et son argent, voulez-vous lui laisser au moins sa réputation?"

Pour l'avenir

On nous accuse de n'avoir rien fait pour l'avenir. Ces paroles sont contenues au texte 14, Ste-Marie. Nous avons essayé de faire tellement que l'on perd de vue ce que nous avons déjà accompli. Qui n'a vu les petites écoles, les académies commerciales et les collèges classiques? Si l'avenir n'est pas dans l'éducation, j'ignore ce que c'est. J'affirme que nous avons préparé l'avenir en améliorant l'éducation chez nous. J'affirme que nous avons pensé à l'avenir en songeant à la santé publique. On nous reproche de taxer. Il n'y a pas un pays qui puisse se rendre aux exigences d'un peuple sans une répartition juste et équitable de l'impôt. Mais, est-ce que vraiment à part ce qui a trait aux chemins, aux églises, aux presbytères et aux écoles, il y a des taxes chez nous? Voyez les villes, est-ce que l'ouvrier est taxé? Il paie la taxe quand même, soit, mais c'est la taxe indirecte. Y a-t-il quelqu'un dans cette Chambre qui aurait le courage de demander l'abolition des taxes que je viens de mentionner? La taxe a augmenté, c'est vrai, mais il ne s'agit pas de la taxe du gouvernement. Revenant à la question d'hygiène M. David dit qu'il ne nous faut pas compter sur une immigration considérable, mais sur nous-mêmes pour grossir notre population. Il nous faut donc conserver nos fils ici en bonne santé, et nous nous y appliquons. On ne peut pas de bonne foi prétendre, à l'heure qu'il est, que nous ne préparons pas l'avenir. L'avenir, ce sont ceux qui passent, qui grandissent, et prendront notre place. Nous les préparons peut-être mieux que nous ne l'avons été nous-mêmes. C'est préparer l'avenir que de donner une santé à une personne qui n'a avait pas.

C'est en pensant au premier ministre que je dis que l'homme d'Etat n'est pas celui qui suit le volont d'un peuple, mais celui qui, convaincu de la justice et de la justesse de sa pensée, le domine et le dirige. Il fit à ce sujet un rapprochement avec Mussolini et le dictateur du Portugal. Sur une interruption du député de Hull qui parlait du Mexique, M. David répartit: "Je suis convaincu que le député de Hull, Calles comme il l'est, pourrait facilement régler la question du Mexique". M. Sauvé réclama la politesse.

La pension aux vieillards

M. David dit de la pension aux vieillards: "J'ai eu l'avantage de conserver mon père jusqu'à un âge très avancé, j'ai eu pour lui une estime et un respect qui, je l'affirme, eussent été éteints le jour où un gouvernement, prenant ma place, lui aurait versé une pension. Curieux retour des choses ici-bas, quand, il y a quelques années, nous avions l'audace de dire que l'état devait se joindre à la charité personnelle pour venir en aide à ceux qui souffrent, on disait, "étatisme", vous met-

tez la main sur la charité de Dieu. Et aujourd'hui, vous voulez que nous mettions la main sur le sentiment des jeunes vis-à-vis des vieux. Je suis carrément contre la loi de pension aux vieillards. Ne mettez donc pas dans l'esprit de l'homme qui n'est pas encore marié que le jour où l'âge aura eu le dessus sur lui, l'Etat le prendra à sa charge. Ne dites donc pas aux jeunes, vous n'avez pas besoin d'économiser pour les vieux. L'Etat s'en occupera.

Nous vivons dans une province où les sentiments de respect, d'admiration et d'amour pour les parents subsistent et nous allons les garder. Parce qu'une loi anti-sociale est votée, allons-nous nous laisser tenter par le simple fait que nous pourrions retirer chaque année même un million. Gardons intacte notre famille canadienne-française, gardons-la respectueuse de ses vieux. Et si nos fils n'ont pas les moyens de prendre soin de leurs parents, n'avons-nous pas nos institutions. Ne croyez-vous pas que la charité de nos religieuses ne vaut pas la petite pension que recevrait le vieillard? N'acceptons pas une loi qui un jour ou l'autre sapera lentement mais sûrement la famille.

Les écoles primaires

Au sujet de l'éducation et des écoles primaires et élémentaires, il dit ensuite. Le jour où l'on demandera que, dans ces écoles, l'on n'enseigne qu'à lire, écrire et compter, l'on préparera à brève échéance la déchéance de tout le peuple. De quel droit pouvons-nous priver le fils de cultivateur ou d'ouvrier de l'éducation. De quel droit pouvons-nous lui dire: Tu vas t'arrêter ici? Ouvrez donc votre histoire. Si dans le passé on avait fait cela, aurait-on inscrit les noms qui aujourd'hui sont la gloire de la race, de la province et de tout le pays? C'est une fausse théorie, ne la prêchez pas. Au lieu de cette critique, le député de Dorion devrait écrire aux évêques du comité de l'Instruction publique pour leur demander de modifier le programme de l'enseignement. Je n'ai sous ce rapport aucune influence. Lorsqu'il s'agit du programme, je n'ai en Chambre aucune responsabilité au point de vue de l'Instruction publique. Je n'ai jamais hésité à accepter les suggestions faites lorsqu'elles-ci paraissent saines.

M. David, au sujet des accusations de terrorisme touchant l'Université de Montréal, déclara qu'en aucune circonstance la question de politique n'était intervenue dans les relations entre le gouvernement et l'Université et que le terrain choisi par l'Université était en vue de l'avenir et non du présent. Dans 25 ans, l'Université sera en plein centre de la ville.

M. David place l'Opposition dans une situation ridicule en ce qui a trait à l'exode aux Etats-Unis. L'Opposition prétend que nos jeunes gens émigrent aux Etats-Unis parce qu'il y a là-bas des industries, et lorsque le gouvernement veut établir les mêmes industries ici, l'Opposition ne veut pas, elle crie que nous sacrifions la province au capital étranger. Où sont-ils, pourtant, les capitaux canadiens-français qui auraient été capables de créer Shawinigan-Falls, Grand'Mère, Trois-Rivières et Arvida?

D'autre part est-il possible que



TRANSFORMEZ vos rêves en réalités au moyen d'un compte d'épargne à la Banque de Montréal, comme des milliers d'autres Canadiens le font.

BANQUE DE MONTRÉAL

fondée en 1817

L'actif dépasse \$870,000,000

G. E. R. BLAIS, Gérant.

Succursale d'Arthabaska

tous nos fils puissent rester sur la terre paternelle. Celle-ci ne peut être divisée indéfiniment. Il résulte infailliblement que les plus jeunes enfants, ceux qui ne peuvent être établis sur les terres, doivent prendre le chemin du village industrialisé. Il faut pour cela en fonder. Il ne faut pas avoir peur, dans ce cas, des grandes cheminées. Il est encore mieux pour nos fils d'aller dans nos centres industriels que de s'en aller aux Etats-Unis.

M. Delisle, député de Chicoutimi, demanda l'ajournement du débat.

Il avait été question au début de l'après-midi de la centralisation du commerce, notamment de celui de l'épicerie. Peut-on, demande M. David, changer la situation actuelle, et la mentalité d'un siècle. Au point de vue national, nous avons la constance et la persévérance, mais nous n'avons ni l'une ni l'autre au point de vue commercial et industriel. Nous sommes satisfaits trop vite de ce que nous faisons, nous prenons trop le petit profit et nous laissons aux autres amasser les capitaux dont nous-mêmes avons besoin pour nos œuvres. Voilà ce qu'il faut dire à nos commerçants qui, demain, auront des valeurs s'ils savent vouloir.

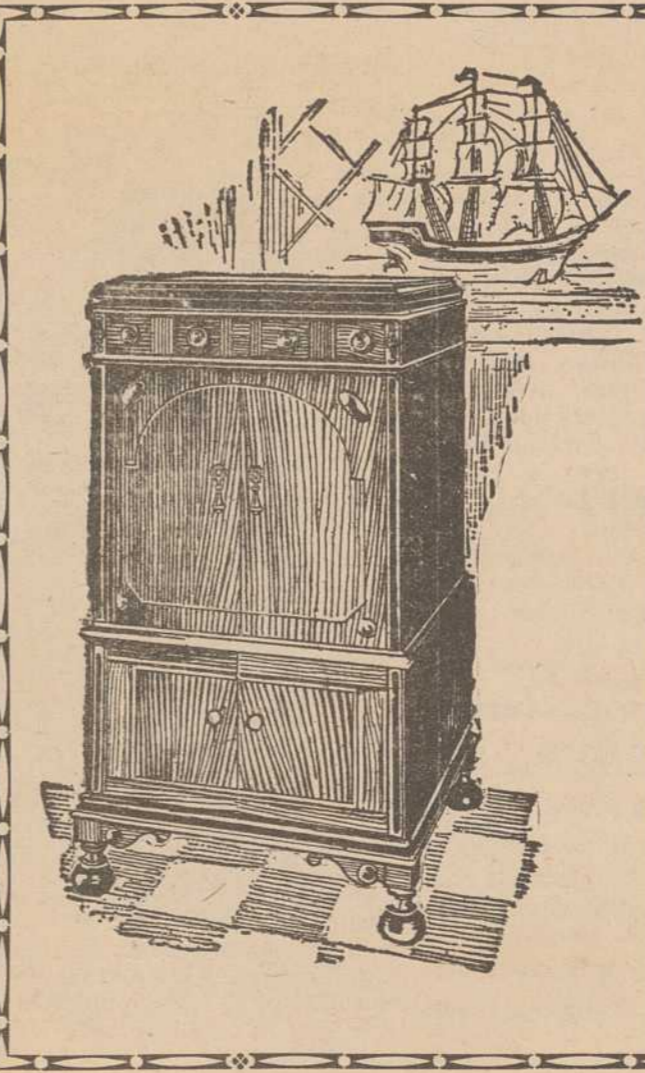
M. David conclut que l'on ne peut faire autrement que de reconnaître que le gouvernement a fait tout son possible en ce qui a trait à l'industrie, l'hygiène, l'ou-



AVIS

Toutes personnes ou compagnies ayant présentement des affaires avec Elzéar Lachance sont par les présentes notifiées de se présenter à mon bureau d'ici à trente jours.

J. ED. LACHANCE, Exécuteur Testamentaire. 10 janv. 4 f.



LE Nouveau Victrola ORTHOPHONIC

Modèle 4-70

\$165.00

En Vente à la LIBRAIRIE de L'UNION ARTHABASKA

P. Qué.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Au Merle

Ajoute l'adjectif qui rendrait rarissime
Le petit être ailé qui, sur les gazons verts
Avec persévérance, attrappe des beaux vers
Substantiels aux nids, ne valant rien comme rime.

Cesse donc, un moment, ton rôle de pievert,
Merle siffleur montant du piquant au sublime;
Les confidants muets te gardent leur estime,
Quand tu ouvres pour eux, un coin de ton placier.

Puisqu'ils ignorent même les jeux de l'écriture...
Adoucissant ton cœur, qu'en ferais-tu crime?
Merle, si tu veux, deviens donc rossignol!

Tu chanteras la Nuit, pour plaire aux citadins
Des suaves chansons sur ta lyre mutine...
Chanteur de la paix, remisant ton vitriol!

VIEILLE PIE.

31 janvier 1929.

Autrefois

La fermière au rouet retord son fil à coudre...
Les fibres étant battues, la graine du lin
Servira de remède au mal s'il vient à sourdre:
On est loin de la ville et de tout médecin.

Le soleil au matin, chaque jour, la voit mouler
Les gousse de café qui croissent au jardin,
Où végétaient, jadis, des brossailles de coudre...
Et, dans la relevée, elle croussa son pain.

Le progrès a grandi la campagne et la ville:
Qui chasse ses chevaux à son automobile;
Il n'est plus de fermière au rouet, c'est fatal...

Dans les rangs du café, fleurissent les tulipes,
Les villageois ont peur d'une légère grippe
Pour le moindre hobo, s'en vont à l'hôpital.

VIEILLE PIE.

Arth. 31 janvier 1928.

FEU MONSIEUR
L. NAP. LECLERC

Plessisville.—Nous avons appris avec regret la mort de M. L. Napoléon Leclerc, époux de Dame Clara Bettez. Il est décédé le 7 janvier à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Ses funérailles ont eu lieu en notre église le 9 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par Mgr F. Dupuis, assisté de MM. les abbés Dion et Dionne, comme diacre et sous-diacre.

Une messe était dite à l'autel de la Ste Vierge par M. l'abbé Alphonse Tourigny, curé de Saint-Nazaire d'Acton.

Les porteurs étaient: à la croix M. C. E. Gosselin, N. P.; au cercueil MM. Napoléon Grégoire, Dr P. Dubois, Alfred Simoneau, Amable Carrier, Théodore Fortier, Omer Camiré.

Conduisaient le cortège, ses frères, M. Adrien, Princeville; Louis, de Trois-Rivières; G. E. Auger, de Montréal; Albert Savoie, Georges Auger, West Bethel, Me; ses beaux-frères, MM. Delphis Girouard, de Princeville; Arthur Tourigny, de Lévis; Moïse Bellemare, Roméo Leclerc, de Montréal; Delphis Carignan, de Princeville; Donat Robitaille, Charney; D. Girouard, A. Tourigny, E. Ferland, St-Jean; D. Carignan, Albert Savoie, D. Robitaille, Evariste Baril, Mlle M.-Pauline Savoie, T. Bettez, les Révérends Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur, et nombre de citoyens de notre ville et des places environnantes.

Offrandes de messes: M. et Mme J. O. Leclerc, Forge Village, Mass; M. et Mme Alphonse Savoie, M. et Mme Georges Auger, West Bethel, Me; M. et Mme Albert Savoie, M. et Mme C. R. Garneau, d'Arthabaska; M. et Mme Arthur Tourigny, de Lévis; M. et Mme D. Girouard, Mme Alfred Savoie, M. et Mme Ludger Jutras, Mme J. E. Bourque, M. et Mme Lucien Robitaille, Mme Jean Vallée, Mlle Maria et Eugénie Tardif, M. et Mme Donat Robitaille, Mme Eugène Savoie, M. L. H. Grenier, M. Gustave Grenier, M. et Mme Théodore Fortier.

Télégrammes de sympathies: L'Honorable J.-E. Perrault, d'Arthabaska; Sénateur: Louis Lavergne, Ottawa; M. l'abbé Antonio Bettez, Nicolet; les familles Tremblay, Brunswick, Maine; M. et Mme J. O. Leclerc, Forge Village, Mass.; M. et Mme J. A. Fréchet, Princeville.

Bouquets spirituels: Les Religieuses de l'Hôpital, M. et Mme François Jean.

Sympathies: M. et Mme R. A. Robitaille, Victoriaville; la maison Auger & Fils, M. et Mme S. F. Béliveau, Princeville; Mme E. L. Guérin, Dr et Mme Maurice Morin, la famille J. E. Thibaut, Victoriaville; M. Amable Carrier, M. et Mme Omer Carrier, M. et Mme J. M. Dufresne, Dr et Mme J. P. Dubois, M. et Mme Wilfrid Boulé, M. et Mme Patrick Kelley, la famille J. Arthur Auger, de Victoriaville; M. et Mme Paul Paré, M. et Mme Napoléon Grégoire, M. et Mme H. Ferron, M. et Mme Antonio Bourque, la famille Napoléon Lachance, M. et Mme J. N. Laliberté, la famille J. O. Roger, Mme Francis Boulé, M. et Mme Roméo Leclerc, M. T. Bourque, M. et Mme Paul Pratte, M. et Mme Evariste Ferland, de St-Jean; Mlle Ant. et G. Hamel,

la famille L. Descoteaux, de Victoriaville, la famille Henri Auger, M. et Mme J. A. Olivier, M. et Mme J. Alcide Savoie, M. P., de Manseau; la famille Georges Bettez, la famille Alphonse Pelletier, Notaire Guilbault, Révérends Sœurs Marie de l'Espérance et Marie Caroline, C. N.-Dame, M. Antonin Côté, de Manchester; M. Félix Goulet, St-Pierre Ile d'Orléans; M. J. A. Héon, M. et Mme C. Faucher, M. et Mme P. I. Magnan, Mme N. G. Cormier, Mme L. N. Dionne, M. et Mme Philippe Lachance, de Princeville; la famille E. Baril, de Princeville; Mme Jules Marchand de Montréal; M. et Mme Albert Forand, la famille C. O. Roberge, M. Siméon Savoie, M. B. Feeney, N. P. Princeville; Mme J. D. Lacerte.

Nous offrons à la famille en deuil nos profondes sympathies.

L'ACADEMIE
COMMERCIALE
DE NICOLET

Le Festival Sportif

Les Professeurs et les Elèves de notre Académie, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, se préparent activement à leur "Festival Sportif" qui aura lieu cette année le 9 février. Comme les années dernières, il promet d'être superbe.

Mgr J.-S.-H. Brunault dans sa bienveillante et sympathique amitié pour les chers Frères et leurs élèves, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette fête, en donnant un magnifique cadeau digne de sa générosité.

Voici quelques détails concernant ce "Festival Sportif":

Comité d'Organisation

Présidents d'honneur: S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAUT, M. l'abbé Ludger MORIN, chapelain, Révérend Frère FLORENT, directeur.

Organisateurs: Les chers Frères Dominique, Vincent, Maurice et Paulin.

Président: Adélar Lagueux.

1er Vice-Prés.: Irénée Lemay.

2e Vice-Prés.: Marcel Fortin.

Secrétaire: Julien Rousseau.

Trésorier: Conrad Salvat.

Programme:

1.—Le 9 février, à 9 heures, partie de Hockey pour les Moyens. Jeunes Canadiens vs Jean Nicolet.

2.—A 1 1/2 h. Courses en patins.

3.—A 7 1/2 h. Mascarade dans la cour de l'Académie.

4.—A 8 1/2 h. Feu d'Artifice dans la cour.

5.—Dimanche, 10 février, partie de Hockey pour les Grands. Voltigeurs vs l'Etoile.

6.—Mardi, 12 février, Banquet pour les élèves qui ont pris part au Festival.

7.—Jeudi, 14 février, Partie de Hockey: Collège de la Baie vs l'Académie de Nicolet.

8.—Dimanche, 3 mars, "Distribution des Prix" aux participants du Festival, présidée par Mgr Brunault.

Dans un prochain article, nous donnerons la liste des généreux donateurs de prix.

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendons à bon marché.—Librairie de "L'Union".

A la pieuse Mémoire de Louis-Philippe Héon,
petit-fils de Charles Héon,
le Fondateur des Bois-Francs

LA FAMILLE HEON.—CINQ GENERATIONS

Au centre Charles Héon. De gauche à droite Charles Héon, fils, Philippe Héon, Ulric Héon et Berthe Héon.

Le 10 janvier s'éteignait paisiblement dans la paroisse de Saint-Louis de Blandford, Monsieur Louis-Philippe Héon, petit-fils de feu Charles Héon, premier pionnier des Bois-Francis, dont l'histoire conserve le nom et le souvenir comme synonyme de vaillance, de courage et d'intériorité et qui fut léguaire à ses fils, avec l'héritage d'une foi robuste, les virils exemples que ses arrière-petits-fils tiennent à honneur d'imiter à leur tour.

Né à St-Louis de Blandford, là même où avait demeuré son grand-père,—le courageux pionnier défricheur,—Louis-Philippe hérita des saines traditions d'un fier passé et d'un véritable culte pour le patrimoine ancestral qu'il conserva toute sa vie avec un soin jaloux et qu'il légua à sa mort à deux de ses fils: Adrien et Lucien.

Citoyen intègre, universellement estimé de tous, il remplit, dans sa paroisse, la plupart des charges importantes et laissa partout un nom sincèrement aimé et respecté. Nous aimons à déposer sur sa tombe le modeste hommage de nos regrets afin qu'il puisse apporter à sa pieuse famille un témoignage d'estime de plus, et redire en termes non équivoques, que la fidélité au terroir embellit les familles, parce qu'elle y conserve les vertus qui donnent à l'homme la vraie grandeur morale aux yeux de Dieu.

Louis-Philippe Héon, fils de Charles Héon et de Marie Philomène Prince, naquit à St-Louis de Blandford, le 6 avril 1862. En premières noces, il épousa, le 22 août 1886, Marie Rheault, fille de David Rheault et de Rosalie Michel, de St-Louis de Blandford. Marie Rheault mourut le 6 février 1897. En secondes noces, il épousa, le 3 octobre 1898, Rose-Anna Vézina, fille de Edouard Vézina et de Caroline Tourigny, de St-Louis de Blandford. Rose-Anna Vézina décéda le 29 octobre 1920.

Louis-Philippe Héon est mort jeudi, le 10 janvier 1929 et fut inhumé le samedi suivant, le 12, dans le cimetière paroissial. Le service fut chanté par M. l'abbé Ant. Denoncourt, curé de la paroisse. L'orgue était sous la direction de Mme Henri Cormier et le chant a été exécuté par la Chorale de St-Louis aidé de MM. Achille Marchand, Dr P. Nadeau, G. E. Nadeau, Emile Nadeau, de Princeville.

L'assistance aux funérailles était très nombreuse. La population de la paroisse s'était fait un pieux devoir d'accompagner à sa dernière demeure celui qui fut un de leurs plus honorables et respectables concitoyens.

Le char funèbre était conduit par M. Siméon Goupil. M. Alphonse Héon, restaurateur à Montréal, neveu du défunt, portait la croix. Le cercueil était porté par six de ses fils: Ulric, Adrien, Louis-Arthur, Lucien, Athanase et Armand.

Les couronnes étaient portées par Lucien et Maurice Vézina, ses neveux.

Comme ancien curé du défunt, je dépose sur sa tombe l'hommage de ma plus respectueuse considération.

On remarquait dans le cortège funèbre l'assistance suivante: M. et Mme Edmond Guillemette, de St-Rosaire; M. François Vézina, de Victoriaville; M. et Mme Elphège Vézina, M. Joseph Richard, M. et Mme H. Fréchet, M. G. Richard, Mlle E. Richard, M. et Mme E. Beauvillier, Monsieur et Madame C. Marchand, Monsieur S. Simard, M. et Mme A. Leblanc, M. et Mme H. Cormier, Mme Ed. Cormier, M. A. Jacques, M. B. Marchand, M. J. Marchand, M. Alphonse Poirier, Mlle M. A. Poirier, M. S. Goupil, M. F. Guillemette, M. et Mme P. Noël, de St-Louis; M. J. St-Pierre et Mlle St-Pierre, de Princeville; Mlle Pepin, M. Alfred Cormier, M. A. Provencher, M. et Mme S. Beauvillier, M. et Mme Ulric Bazin, Mme N. Bazin, M. P. Martin, M. O. Hébert, Mme Laliberté, Mlle Laliberté, M. E. Beauchesne, M. C. B. Poirier, M. D. Hardy, M. Colbert Marchand, M. J. Dufour, de St-Louis; M. Antonio Mailhot, M. J. E. C. Giroux, M. Antonio Leahy, de Victoriaville, etc.

TRIBUTS FLORAUX: Victoriaville Furniture Ltd., Victoriaville; The Ideal Motors Ltd., Trois-Rivières.

OFFRANDE DE MESSES: La famille, les employés du bureau de La Cie de Chaises de Daveluyville, les ouvriers de la Cie de Chaises de Daveluyville, La famille C. B. Lord, de Daveluyville; M. et Mme J. N. A. Béchard, de Victoriaville.

BOUQUETS SPIRITUELS: M. et Mme Lucien St-Pierre, Robertsonville; M. et Mme Octave Prince, Trois-Rivières; M. et Mme Henri Luneau, Victoriaville; la famille François Vézina, de Victoriaville; la famille Henri Cormier, de St-Louis de Blandford.

SYMPATHIES: M. l'abbé C. E. Mailhot, Hôtel-Dieu, Arthabaska; M. l'abbé J. A. Tétréau, Daveluyville; le Docteur et Mme J. Z. Beaumier, de Daveluyville; le Notaire J. Houle et sa famille, de Daveluyville; le Notaire H. St-Germain, de St-Hyacinthe; les Chevaliers de Colomb, de Victoriaville; M. et Mme Alphonse Héon, de Montréal; la famille Louis Lacroix, de Bédouard, Maine; M. et Mme J. G. Labarre, de Trois-Rivières; la famille Wilfrid Deshaies, de Ste-Gertrude; la famille Alphonse Héon, de St-Vianney, Matane; la famille Livin Mailhot, de Ste-Marie de Blandford; M. et Mme C. E. Boucher, de Victoriaville; M. Antonio Mailhot, de Victoriaville; la famille Colbert Marchand, de Princeville; la famille Achille Marchand, Prince-

ville; la famille Gagnon, de Maddington Falls; les Révérends Frères du Sacré-Cœur, de Victoriaville; M. et Mme E. Lambert, la famille J.-E.-C. Giroux, la famille Alfred Bergeron, la famille Albert Beauchesne, de Victoriaville; la famille Pierre Lambert, Mlle Alice Bergeron, Arthabaska; la famille Joseph Fafard, St-Hugues; M. et Mme J. H. Bélanger, M. et Mme Arthur Fournier, M. et Mme Adolphe Houle, M. et Mme Henri Lafond, M. et Mme Ephrem Ayotte, de Daveluyville; Mme Hercule Mathieu, St-Raphael d'Aston; M. et Mme Champlain Lachapelle, de Montréal; Mme Gédéon Deshaies, de Ste-Gertrude; M. J. P. Béliveau, de Princeville; M. Henri Massé, Maddington Falls; M. et Mme Delphis Michaud, Plessisville; la famille F. Bruneau, Montréal; M. et Mme Isidore Blais, Rimouski.

Louis-Philippe Héon laisse dans un deuil bien profond deux sœurs, Annie, Dame Veuve Gédéon Deshaies, de Sainte-Gertrude, et Maria, ancienne institutrice; une fille, Lucienne, épouse de Lucien St-Pierre, Voyageur de Commerce, de Robertsonville, et sept fils: Ulric, Voyageur de Commerce, de St-Hugues, Co. de Bagot, époux de Eva Houle; Adrien, cultivateur et industriel, de St-Louis de Blandford, époux de Réina Mathieu; Ls-Arthur, industriel, de Daveluyville, époux de Angéline Lambert; Chs-Edouard, comptable, actuellement assez gravement malade à la maison paternelle; Lucien, cultivateur de St-Louis de Blandford, époux de Emilia Bazin; Athanase, comptable des Trois-Rivières; Armand, étudiant au Collège des Frères du Sacré-Cœur, de Victoriaville. Son unique belle-sœur, Odélie Gagnon, mariée en premières noces à Chs-Emile Héon et en secondes noces à M. Henri Luneau, actuellement de Victoriaville, ne survécut que peu de jours à son beau-frère, Ls-Philippe Héon. Elle mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska mercredi, le 23 janvier 1929, et fut inhumée à Victoriaville, samedi, le 26.

Je prie les familles Héon, Gagnon et Luneau, de bien vouloir agréer l'expression de mes sympathies les plus vives et les plus sincères.

L'abbé Chs-Ed. MAILHOT.

FUNERAILLES DE
MME J. H. LUNEAU

A VICTORVILLE, QUE

Mercredi, le 23 janvier s'éteignait doucement dans le Seigneur Madame Joseph-Henri Luneau (née Julie Odélie Gagnon), à l'âge de 56 ans. Sa mort est survenue à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Qué., où une opération chirurgicale avait été faite, pour essayer de la conserver à l'affection des siens; mais Dieu en avait décidé autrement, et malgré tous les meilleurs soins, il lui fallut dire adieu aux siens: elle vit venir la mort sans crainte et généreusement elle fit son sacrifice, malgré ses souffrances elle voulait encore consoler son époux et les siens en larmes près de son lit. Sa mort fut l'écho de sa vie et son souvenir vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue, car elle donna toute sa vie l'exemple des hautes vertus et sa grande douceur sut toujours lui gagner tous les cœurs.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. J. Henri Luneau, un fils Alphonse Héon, de Montréal; deux petites-filles, Pauline et Irène Héon, de Montréal; trois sœurs lui survivent, Mmes Johnny Luneau, de St-Rémi de Tingwick; Hormidas Morin, de St-Raphael d'Aston; et Napoléon Girouard, de Montréal; deux frères, Louis Gagnon, de Montréal; et Achille Gagnon, de St-Louis de Blandford.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 26 janvier dans l'église de Victoriaville, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis qui ont tenu à prouver à la famille la grande estime qu'ils avaient pour la chère disparue. La levée du corps fut faite par Mgr Onil Milot, P.D., V.G., curé.

Le service fut chanté par Monsieur l'abbé Autate, assisté de MM. les abbés Lauzière et Beauchesne, comme diacre et sous-diacre. La Chorale de Victoriaville, assistée de la Petite Maîtrise de l'Académie St-Louis de Gonzague ont fait les frais du chant. Les soli furent rendus par MM. Emile Filion, Misereimi mei; La petite Maîtrise Corpus Jesus; M. Ubald Maheu rendit avec âme le De Profundis; M. J. G. Poulin, voyageur de commerce, La Prose; M. Ed. Lambert au Libera et M. Joseph Désilet N. P., au Benedictus.

Les porteurs étaient: à la croix son beau-frère, M. Johnny Luneau; au cercueil: ses frères Louis et Achille Gagnon, ses beaux-frères, Wilfrid et Edmond Luneau, Gédéon Poirier et Narcisse Grenier. Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Chs Deus Houle, Aimé Gouin, David Verreille et Xavier Roberge; à la banquette Mmes Ulric Belhumeur, Johnny Bécotte, Alfred Cossette et Wilfrid Boisvert. MM. Chs Deus Houle et Louis Picard portaient la bannière. La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste Anne et un très grand nombre de ces dames suivait la bannière.

Parmi les nombreux parents qui ont assisté aux funérailles nous pouvons signaler M. et Mme Hormidas Morin et Mlle Alice Morin, de St-Raphael d'Aston; M. et Mme Ludger Cormier, de Maddington Falls, M. et Mme Wilfrid Luneau, de St-Norbort;

M. Narcisse Grenier, de Ham Nord; M. et Mme Johnny Luneau, de St-Rémi de Tingwick; M. Louis Gagnon, de Montréal; M. Achille Gagnon, de St-Louis de Blandford, M. et Mme Edmond Luneau, de Ste-Victoire; Mme Gustave Beaumier, de Plessisville; MM. Gédéon Poirier, Boromé Poirier, Achille Poirier, Joseph Gagnon, de Saint-Louis de Blandford, M. et Mme Arthur Héon, de Daveluyville, M. Athanase Héon, des Trois-Rivières; Mme Elphège Raymond, de Maddington Falls; Mlle Naida Gagnon, de Maddington Falls; Mlle Marie Anna Poirier, de St-Louis de Blandford; M. Arthur Gagnon, de Maddington Falls; Mlle Aline Ducharme, d'Asbestos; Mmes Etienne et Joseph Toussaint, de Montréal; M. Napoléon Parent, de Victoriaville; M. et Mme Marc-Aurèle Roberge, de St-Rémi de Tingwick; M. Médard Charest, de Notre-Dame de Ham; M. et Mme Oscar Nolin, de Tingwick; M. et Mme Aurèle Poirier, de Victoriaville; M. et Mme Liguori Morin, M. Omer Morin, de Saint-Raphael d'Aston; M. Joseph Guevin, de Saint-Raphael; MM. Eugène et Henri Poirier, Mlle Naida Poirier, de Victoriaville; M. et Mme Donat Pepin, de Victoriaville; Mlle O. Pépin, de Victoriaville; M. et Mme Anatole Aurel, M. Maurice Luneau, de Victoriaville; M. et Mme Ernest Nolin, de St-Rémi; M. Armand Héon, de Victoriaville; M. Aurèle Luneau, de St-Rémi; Mlle F. Luneau, de Victoriaville; M. Armand Luneau, de St-Rémi; Rév. Frère Joseph de l'Académie Masson, de Danville; Robert Luneau et Aurèle Luneau, Victoriaville. Une foule considérable de citoyens de Victoriaville et des paroisses environnantes composaient un imposant cortège à la suite du corbillard.

Offrandes de messes: Les Dames de Ste-Anne, les élèves de quatrième année Académie du St-Rosaire, M. et Mme Lucien Luteau, M. et Mme Ubald Maheu, M. et Mme Joseph Paradis, M. et Mme Hervé Marcoux, M. et Mme Napoléon Compagna, de Victoriaville, M. et Mme L. A. Héon, de Daveluyville.

Bouquets Spirituels: la famille Wilfrid Gagnon, M. et Madame Xavier Roberge, M. et Mme Ernest Nolin, M. et Mme Hector Bécotte, Famille W. Houle, M. et Mme Isidore Roberge, Mlle Alice Morin, Famille Johnny Bécotte, M. et Mme Joseph Pellerin, famille J. G. Poulin, famille Joseph Guevin, Mlle Rose Verville, M. Wilfrid Luneau, Famille Henry Béliveau, M. et Mme Lucien Saint-Pierre, Mlle Maria Héon.

Sympathies: M. et Mme Gustave Beaumier, M. Antonio Mailhot, Famille J. E. Cantin, M. et Mme Raoul Goulet, Famille Isaac Gagnon, M. et Mme C. B. Poirier, Famille Edouard Laroche, Montréal; Famille Alfred Casset, famille Chs Deus Houle, M. Donat Label, M. et Mme Aurèle Poirier, Mlle Irène et Pauline Héon, MM. Malcolm et Raymond Paradis, M. et Mme Arsène Goudreau, M. et Mme Alf. Dussault, M. Joseph Chabot, Mlle Eliza Chabot, Mme F. X. Marcoux, M. et Mme R. A. Robitaille, Famille Alphonse Levasseur, M. A. H. Héon, Famille et Mme Joseph Dupuis, M. et Mme Alex. Julien, Mlle Olive Ducharme, M. et Mme Alfred Mer-

cier, M. et Mme Joseph Crevier, M. et Mme A. Rousseau, Famille Téléphore Roux, M. et Mme Oscar Paradis, M. et Mme Albin Ducharme, M. et Mme Senevé Labbé, M. et Mme Majoric Rousseau, Mme Arthur Paradis, Mlle Marie-Rose et Jeanne Poirier, Famille Eugène Fournier, M. et Mme Anatole Aurel, M. Maurice Luneau, Famille Albert Gardner, Famille David Verville, M. et Mme Valère Labbé, Mme F. X. Marcoux, M. et Mme P. E. Amyot, Famille Joseph Maheu, Famille R. Alié, M. et Mme Hervé Marcoux, M. et Mme Ephrem Lambert, M. et Mme Médard Charest, Famille Théodore Désilet, le Notaire Joseph Désilet, M. et Mme Ulric Héon, Mlle Provencher, M. Alfred Provencher, Famille Romuald Paradis, Rév. Frère Joseph et ses élèves, M. et Mme Henri Toussaint, M. et Mme Remi Toussaint, M. Athanas Héon, M. et Mme Albert Lavigne, M. et Mme Israel Matton, M. et Mme Adrien Héon.

Que M. Luneau et les siens veuillent accepter les sincères sympathies de tous dans le malheur qui vient de les frapper. Parents et amis souvenez-vous dans vos prières de celle qui vient de disparaître, laissant à tous de bons exemples.

Victoriaville, 28 janvier 1929.

FEU MADAME
AMEDEE MAILHOT

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame Amedée Mailhot, née Odila Teller, autrefois de notre ville, arrivée subitement à Montréal le 19 janvier, à l'âge de 66 ans et 10 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. A. Mailhot, deux fils, MM. Charlemagne et Lucien Mailhot; trois filles, Mlle Gabrielle, Lauréanne et Jeannette Mailhot.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

FEU MONSIEUR
ROGER TOURIGNY

Nous avons appris avec regret la mort de M. Roger Tourigny, marchand, de Victoriaville, survenue à Victoriaville à l'âge de 34 ans.

M. Tourigny laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Florence Bonner, et deux enfants.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu à Victoriaville lundi.

Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnaient le défunt à sa dernière demeure.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre à la famille l'expression de ses sincères sympathies.

FEU MONSIEUR
ODIAS SPENARD

Nous avons appris avec regret le décès de M. Odias Spénard survenu à Laconia, N.-H., ces jours derniers.

M. Spénard est décédé à l'âge de 66 ans. Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu à Laconia, N.-H., où il demeurait avec sa famille depuis plusieurs années.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Couture, et plusieurs enfants. Il était le père de M. Alcide Spénard, gérant de la banque de Montréal, à Ste-Anne de Beaupré, le frère de M. Joseph Spénard, de cette ville, le frère de M. Fidèle Spénard, de Victoriaville, et le beau-frère de M. Albert Couture, de cette ville.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre à la famille ses sincères sympathies.

NAISSANCE

M. Alfred Roberge et Mme Roberge, née Adéline Roberge, de St-Paul de Chester, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 janvier 1929 et baptisé le 25 janvier en l'église de St-Paul par M. l'abbé Roméo Gagnon, sous les prénoms de Joseph-Léo-Clément. Parrain, M. Herménégilde Décorrier; marraine, Mlle Marie-Louise Roberge, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hermann Roger, tante de l'enfant.

ON DEMANDE.—Un homme de bureau, connaissant la tenue des livres ainsi que la sténographie française et anglaise. S'adresser à PARADIS & FILS, Victoriaville.

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriquée spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre!

DOUBLE ECONOMIE!

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

A VICTORIAVILLE!

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes patentés, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Chocolats, Cigarettes et Cigarettes, etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpé Dennison, Papier à Lettres, Tapiserie, Argenterie, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaisselle, Articles de classe, Cahiers, Crayons, Plumes, Encre, etc., etc.

| | | | |
|---|----------------------|--------------------------------|-------------------|
| CASTORIA F | 25c. | LINIMENT BLANC NADRUCO | 25c. |
| SIROP LAMBERT | 25c. | OVALTINE | 50c. 75c. et 1.25 |
| SIROP MATHEU | 25c. | SIROP DE FIGUE et Senné REXALL | 50c. |
| SIROP PIN BLANC, eucalyptol et miel, notre propre préparation | 35c. | URASAL HORNER | 85c. et 1.60 |
| TAROL | 25c. | ABBEY'S SALT | 30c. et 65c. |
| LINIMENT MINARD | 25c. | FRUITATIVES | 3 btes 1.25 |
| Les Pilules DODD'S, GIN, MORO, ROSES et ROUGES | 3 boîtes \$1.25 | | |
| Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation | 50c la bout. de 100 | | |
| Les Pilules Ferrugineuses "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles | 75c la bout. de 100 | | |
| Café OPEKO | 1 lb. 59c. Thé OPEKO | 1/2 livre 49c. | |
| PQT 1/2 livre, CACAÔ Lloyd's A | 25c. | | |

J'ai aussi le plaisir d'annoncer un très bel assortiment de cadeaux pour les Fêtes. VENEZ VOIR.

The Rexall Store

J.-P.-H. MASSICOTTE,

PROP.

VICTORIAVILLE.

LES BONS IMPRIMÉS

VOUS DONNENT SATISFACTION

Lorsque vous avez besoin d'imprimés, vous trouverez que cela paie toujours d'avoir le meilleur, bien entendu, si vous êtes particulier pour avoir des résultats satisfaisants.

NOUS sommes qualifiés et outillés pour vous donner un service exceptionnel, que vous désiriez un catalogue, une carte d'affaires, un pamphlet ou n'importe quel genre d'imprimés qui demandent un travail soigné, consultez notre imprimeur.

NOUS nous ferons un plaisir de vous coter nos prix pour vos imprimés.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, Inc.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES

PROPRIETAIRES DU JOURNAL

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

La seule Imprimerie-Librairie à Arthabaska

RUE DE LA COUR

En face du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur.

ARTHABASKA.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

A PROPOS DE NOTRE PARLER

Les sentiments de reconnaissance si chaleureusement exprimés par S. E. le ministre de France au Canada, lors d'un dîner récent, à la race qui avait su conserver si précieusement le parler de l'ancienne mère-patrie ont trouvé leur écho dans la presse américaine. Ceux qui, par ignorance, ont vu dans notre rude "parler", dans le meilleur peut-être de notre héritage ancestral, un patois vague ment apparenté à la langue parlée en France, commencent à comprendre. C'est ainsi que le "Boston Herald" a été heureux de signaler que les remarques de M. Knight étaient justes et faisaient disparaître des impressions fausses chez ceux qui ne connaissent rien au Canada français: "Le Canadien-français serait aussi bien chez lui en Normandie qu'en Bretagne en autant qu'il s'agit de son parler—pas plus qu'on ne saurait le considérer comme un étranger à Paris."

D'ailleurs, les conférences de M. Rodolphe Lemieux n'ont-elles pas été courues, à la Sorbonne, par de nombreuses foules, comme celles de M. Edouard Montpetit, du chanoine Chartier, d'ailleurs? Le docteur Jean Drouin, médecin très connu et très estimé de Saint-Johnsbury, a écrit à ce journal pour le féliciter d'avoir fait écho aux paroles de M. Knight. Le geste est méritoire et il est bon que, dans les milieux, où règne l'ignorance ou le préjugé, on sache faire éclater la vérité toujours quand il s'agit de nous, de nos traditions, de notre parler.

DES LACUNES RECONNUS

Il est bien entendu que les enfants qui habitent les districts ruraux où la population est exclusivement française ne pourront jamais apprendre à parler l'anglais. Les leçons apprises à l'école ne trouveraient pas leur application dans la vie quotidienne. Mais il est de nombreux districts voisins des centres urbains, où la population est mêlée, et où l'anglais n'est cependant pas enseigné. C'est ce que rapportent des inspecteurs d'écoles au surintendant de l'Instruction Publique:

La conservation anglaise fait totalement défaut dans nos écoles rurales; la raison en est bien simple, c'est que le personnel enseignant ne sait pas parler l'anglais.

Dans le même rapport, en citant toujours cet inspecteur consciencieux, l'hon. M. Delage dit que "tout est enseigné aux enfants de nos bons agriculteurs, moins l'agriculture. "On ne peut cependant reprocher à l'école du rang de négliger l'enseignement agricole, puisqu'elle n'y était pas tenue. Après l'apparition du livre de M. l'abbé LaPalme, où est étudié sur toutes faces notre problème scolaire rural, après les déclarations claires du surintendant de l'Instruction Publique, on entrevoit le jour où l'école fera aimer la terre au lieu d'en détacher les enfants les mieux doués.

Ces deux importantes lacunes de l'enseignement primaire dans nos campagnes seront comblées dans quelques années; le fait qu'elles sont publiquement reconnues par des inspecteurs d'écoles et par l'hon. M. Delage lui-même, nous en donne l'assurance. Il faut les féliciter de reconnaître ainsi de si graves défauts, alors qu'il leur serait plus facile de déclarer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et de distribuer des éloges.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

UNE INDUSTRIE DE LA FERME

M. A. A. Macmillan, chef de la division de l'élevage du ministère de l'Agriculture, annonce que les conditions seraient en ce moment exceptionnellement favorables au développement de l'élevage du mouton. C'est dit-il, une industrie qui offre des possibilités d'expansion pour ainsi dire illimitées, particulièrement pour certaines régions des Provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique, et aussi pour les provinces centrales. Il montre qu'en 1860, les troupeaux de moutons en Canada comptaient 2,507,044 têtes; l'année dernière, ils ne comptaient que 3,415,788 têtes. C'est un accroissement d'à peine plus d'un tiers, en soixante-dix ans. C'est évidemment beaucoup trop peu.

Mais que faudrait-il faire pour stimuler cette industrie? Comme pour toutes les autres industries, il s'agirait de la rendre plus profitable. M. Macmillan a attiré l'attention sur nos importations d'agneaux et de moutons pour la boucherie. Il y a d'autre part nos importations de laine et de lainages. L'élevage du mouton, peut être profitable, requiert un marché rémunérateur pour la chair et pour la laine. Il suffirait sans doute de cesser d'importer nos lainages d'Angleterre pour voir se multiplier rapidement nos troupeaux de moutons.

EXPLOITER ET NON RUINER

A la séance d'ouverture de la "Canadian Pulp Association", section des territoires forestiers, le président sortant de charge, M. B.-F. Avery, a communiqué à son auditoire un rapport des plus intéressants sur les soins que les compagnies particulières apportent généralement à exploiter leurs concessions selon des méthodes modernes et, surtout, à perpétuer la forêt en la protégeant contre le feu, les insectes, et en pratiquant le reboisement.

Les réponses à un questionnaire envoyé par l'Association à seize compagnies représentant ensemble une coupe annuelle de plus de 3,285,000 cordes de bois de pulpe, démontrent que ces compagnies comprennent leurs responsabilités. Plusieurs d'entre elles ont leurs propres laboratoires dans lesquels elles cherchent les moyens d'utiliser encore plus largement le bois par de nouvelles applications et d'éviter tout gaspillage. Souhaitons que de nouveaux laboratoires surgissent, afin que chaque district d'exploitation forestière en soit pourvu. L'industrie s'en trouvera mieux et la province aussi.

Grâce aux progrès scientifiques accomplis depuis quelques années, surtout dans le domaine des forces chimiques, nous avons entre les mains tous les éléments nécessaires pour exploiter nos forêts, nos cours d'eau, nos mines, sans les ruiner. Avec le temps, on a raison de croire que nos pulperies, par exemple, ne seront pas seulement des établissements où l'on s'occupera de transformer le bois en pâtes à papier, mais des usines d'où sortiront des produits variés ayant le bois comme matière première. C'est le système adopté en France dans les mines de charbon et il a déjà donné des résultats merveilleux.

En attendant, réjouissons-nous de ce que, comme nous l'assure M. Avery, les forêts de la province de Québec et du Canada, en général, sont exploitées comme il convient. La forêt, on ne saurait trop le répéter, est une des principales sources de la prospérité nationale. On doit donc l'entourer des plus grandes précautions et ne jamais permettre à qui que ce soit de la dévaster à tort et à travers, même s'il croit y trouver son intérêt.

NOTRE DEVISE

POUR 1929

Nous cueillons dans les notes éditoriales de Monsieur Armand Létourneau rédacteur du "Journal d'Agriculture de la Province de Québec", la note suivante, qu'il considère comme devant être celle que nous devrions adopter pour l'année courante et évidemment pour les années qui vont suivre: "Plus de lait avec moins de vaches".

"Combien Monsieur Létourneau a raison! Ce qui nuit au progrès général en élevage et même en agriculture, ce qui nuit à notre réputation agricole, ce qui réduit notre moyenne de production à un chiffre ridiculement bas, ce sont les trop nombreux troupeaux composés de sujets inférieurs. Une exploitation quelconque ne peut pas être rémunératrice si elle est administrée avec un maximum de dépenses pour un minimum de revenus. C'est tout l'opposé qui est de saine administration économique. Ce principe d'affaires est simple et facile à comprendre. Cependant, il subsiste encore des gens chez nous qui s'obstinent à vouloir garder le nombre plutôt que la qualité dans leurs troupeaux. Nous connaissons des cultivateurs qui gardent régulièrement douze à quinze vaches laitières dont pas une ne donne plus que 1,500 livres de lait par année. Par contre, nous en connaissons d'autres qui ne gardent que cinq ou six vaches, mais aucune d'une capacité inférieure à 5,000 livres par année.

Les premiers crient constamment que l'industrie laitière ne paie pas, et c'est vrai pour eux. Les seconds ne s'en plaignent pas, et sans prétendre avoir une mine d'or, se déclarent satisfaits de leur exploitation.

Les premiers comme les derniers ont raison et de se plaindre et d'être satisfaits. Quelques chiffres vont nous permettre d'établir le bilan et de faire comprendre pourquoi:

Les premiers, avec 15 vaches, produisent 22,500 livres de lait par année; le seconds, avec 5 vaches, en produisent 25,000 livres.

Pour nourrir 15 vaches, la dépense ne saurait être inférieure à \$50 l'unité, soit \$750 pour les 15. Pour nourrir 5 vaches et pour en obtenir une bonne production, il ne saurait en coûter plus qu'une fois et demie la dépense d'entretien obligatoire pour empêcher une vache de mourir, soit \$75 pour chacune ou \$375 pour les 5, soit \$375 d'économie par année sur la nourriture et l'entretien seulement, sans compter qu'il est moins de trouble d'avoir soin de 5 vaches que de 15.

Si le lait entier peut être évalué à \$2 le cent livres, les premiers, avec 15 vaches, retireront \$450, représentant une perte de \$300. Les seconds en vendant le lait au même prix, recevront \$500, donnant un profit de \$125. Ce n'est pas le Pactol, mais c'est un profit, et ceux-là pourraient avoir raison d'augmenter le nombre de leur troupeau, tout en conservant et en améliorant la qualité, car la chose est très possible, puisque l'on peut doubler cette production avec les vaches de bonne race laitière.

Ce qui est vrai des troupeaux laitiers l'est également de tous les autres troupeaux et même de la superficie du sol cultivé. Produire de façon aussi parfaite que possible et en visant toujours le maximum de façon à augmenter les revenus en diminuant les dépenses afin de s'assurer des profits plus substantiels.

AGRICOLA.

—La Presse.

UN PRETRE AMERICAIN EST ENLEVE EN CHINE PAR LES COMMUNISTES

S. G. Mgr O'Shea, de la mission catholique à Kanchéou, a rapporté aujourd'hui que les communistes ont enlevé un Américain, le Révérend Père Edward Young, près de Nananfou, province de Kiansi. Une rançon de \$10,000 a été exigée.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix \$1.00.



Il n'y a rien de meilleur que l'Aspirine Bayer trouvée saine et prescrite par des millions de médecins pour guérir les rhumes, les maux de tête, les névralgies, les lumbagos, les rhumatismes, les maux de dents, la névralgie et toutes autres douleurs.

CES TABLETTES N'AFPECTENT PAS LE CŒUR

Safe N'acceptez que des boîtes contenant la marque "Bayer" qui contiennent la vraie direction. En vente dans de jolies boîtes de 12 tablettes et aussi en bouteille de 24 et 100 tablettes dans toutes les pharmacies.

Les véritables tablettes d'aspirine Bayer pour protéger le public contre toutes imitations portent la marque de commerce de la manufacture, c'est-à-dire la "Croix Bayer".

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres,

Moulures,

Miroirs,

Vitres,

Etc.

Etc.

— SPECIALITÉ : —

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, P. Q.

L'INTER-CITY LIMITED

entre MONTREAL et TORONTO

Quitte Montréal à midi et 30

Arrive à Toronto à 8h30 du soir

Le train idéal pour l'homme d'affaires. Toute la matinée pour les affaires soit à Montréal; soit à Toronto, avant le départ.

L'Aménagement le plus confortable. Wagon-salon-observatoire (avec radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagon-lits modèle direct entre Montréal et Chicago.

Tous les trains sont à l'heure normale de l'est

Bureau de l'Agent A PELLETIER, Victoriaville

CANADIAN NATIONAL

LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

Au nombre des modifications tarifaires qu'on est à étudier à Washington, il en est une qui vise directement nos exportations de sirop et de sucre d'érable. Ces deux articles sont actuellement assujettis à un droit d'entrée de 4 cents la livre par la douane américaine. On propose que ce droit d'entrée soit relevé à 6 cents sur le sirop et à 10 cents sur le sucre. Pour justifier cette demande, on représente que la production canadienne augmente, tandis que la production américaine diminue.

Nous n'exportons que de petites quantités de sirop d'érable aux Etats-Unis—25,000 et 15,000 en 1927 et en 1928 respectivement. Nos voisins achètent de préférence le sucre. Pour les deux dernières années civiles, nos exportations de sucre se sont élevées à

4,178,821 livres et 6,551,296 livres respectivement. Celles des derniers six mois, finissant au 1er octobre, se totalisaient à 4,994,008 livres, comparativement à 5,788,382 pour les six mois correspondants de 1927. Il y aura donc cette année une diminution.

Un tarif de 4 cents par livre sur le sucre d'érable est assurément un haut tarif. En l'établissant, les Etats-Unis, suivant leur règle invariable, se proposaient évidemment de rembarquer la concurrence canadienne, au profit du producteur américain.

Malgré ce tarif, cependant, le producteur canadien a réussi, on imagine au prix de quel effort, à ouvrir une brèche par où pénétrer sur le marché voisin. Il est parvenu à créer un courant d'exportation qui lui rapporte, bon an, mal an, environ un million de dollars.